

Un organisme désire un vote chez les pêcheurs

par Michel GOBEL
du bureau du Soleil

MATANE — La Commission de développement économique du secteur Port-Daniel / Percé, dans la circonscription de Gaspé, demande que les dirigeants syndicaux de l'usine de Pêcheurs unis de Newport soumettent à leurs membres l'offre patronale de gel des salaires durant un an et le report de la majorité des clauses normatives durant deux années.

Réuni le 28 mai, le conseil d'administration a adressé une demande au syndicat local pour que les offres de Pêcheurs unis soient prises en considération et que les travailleurs puissent se prononcer le plus rapidement possible sur leur contenu.

Premier et seul organisme indépendant à prendre position jusqu'à

maintenant face au conflit de travail qui paralyse depuis le 12 mai les usines de Newport, Rivière-au-Renard et Saint-Maurice, la commission motive son action notamment par un taux de chômage atteignant déjà 40 pour 100 dans le secteur, par les difficultés économiques sérieuses que rencontrent l'industrie de la pêche et plus particulièrement Pêcheurs unis, et par l'importance de l'usine de Newport dans l'économie locale.

L'organisme considère que le conflit de travail risque d'atteindre un point de non-retour "et obligera Pêcheurs unis à fermer ses portes". "Nous ne nous prononçons pas sur la valeur des offres, a estimé le commissaire industriel, M. Gilles Bourget. Mais il faut que les syndicats le fassent."

A titre personnel, M. Bourget a émis une constatation: "On semble tenir un langage pas tout à fait en accord avec les réalités. Cette réalité est que Pêcheurs unis est en difficulté financière sérieuse (avec un déficit de \$2.5 millions). Les dirigeants syndicaux n'ont vraiment pas à mettre cela en cause."

"Cela frôle l'irresponsabilité quand un dirigeant syndical indique qu'on est prêt à se rendre à la faillite de l'entreprise pour avoir le cœur net. Quand on veut plus de lait, on ne tue pas la vache."

Réactions

Un porte-parole syndical, M. Michel Keigham, a indiqué qu'il n'est pas question de se rendre à la demande de la commission de développement. "Nous tiendrons une assemblée des membres lorsque la partie patronale fera des offres. Pour l'instant, elle n'en a fait aucune, se contentant de présenter le gel des salaires. De notre part, nous continuons de donner de l'information sur les lignes de piquetage à nos membres."

Rejoint à Montréal, le secrétaire de Pêcheurs unis, M. Marc Millette, a confirmé à nouveau que le conseil d'administration de la fédération coopérative ne prévoyait pas se réunir à nouveau et que les offres demeuraient les mêmes.

L'hôpital de Rimouski fait des mises à pied

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Malgré un réajustement budgétaire de plus de \$3 millions que le ministère des Affaires sociales a accordé à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski et malgré un redressement budgétaire de l'ordre de \$750,000 réalisé l'année dernière, l'hôpital de Rimouski devra procéder à 10 mises à pied au cours des prochaines semaines, afin d'en arriver à l'équilibre budgétaire demandé par le MAS.

C'est ce qu'annonçait ces jours derniers le directeur général de l'hôpital, M. Jacques Maynard, au cours d'une conférence de presse tenue après que le syndicat eut été informé de la situation.

En exposant la situation financière de l'hôpital, M. Maynard a précisé que les réajustements budgétaires accordés par le MAS l'étaient en fonction de deux critères, soit la performance de l'établissement et le degré de réalisation du plan de redressement de 1981-1982. Comparé à d'autres hôpitaux, celui de Rimouski a été jugé très performant, et quant au redressement de l'année dernière, l'hôpital de Rimouski a réalisé un redressement de \$750,000, alors que son objectif était de \$600,000. Cela s'est traduit par un ajustement budgétaire de \$3,15 millions plus certains ajustements pour le département de santé communautaire, ce qui porte son budget pour cette année à \$28,862,000, comparativement à quelque \$23 millions pour l'année dernière.

En raison de son caractère performant, l'hôpital de Rimouski ne

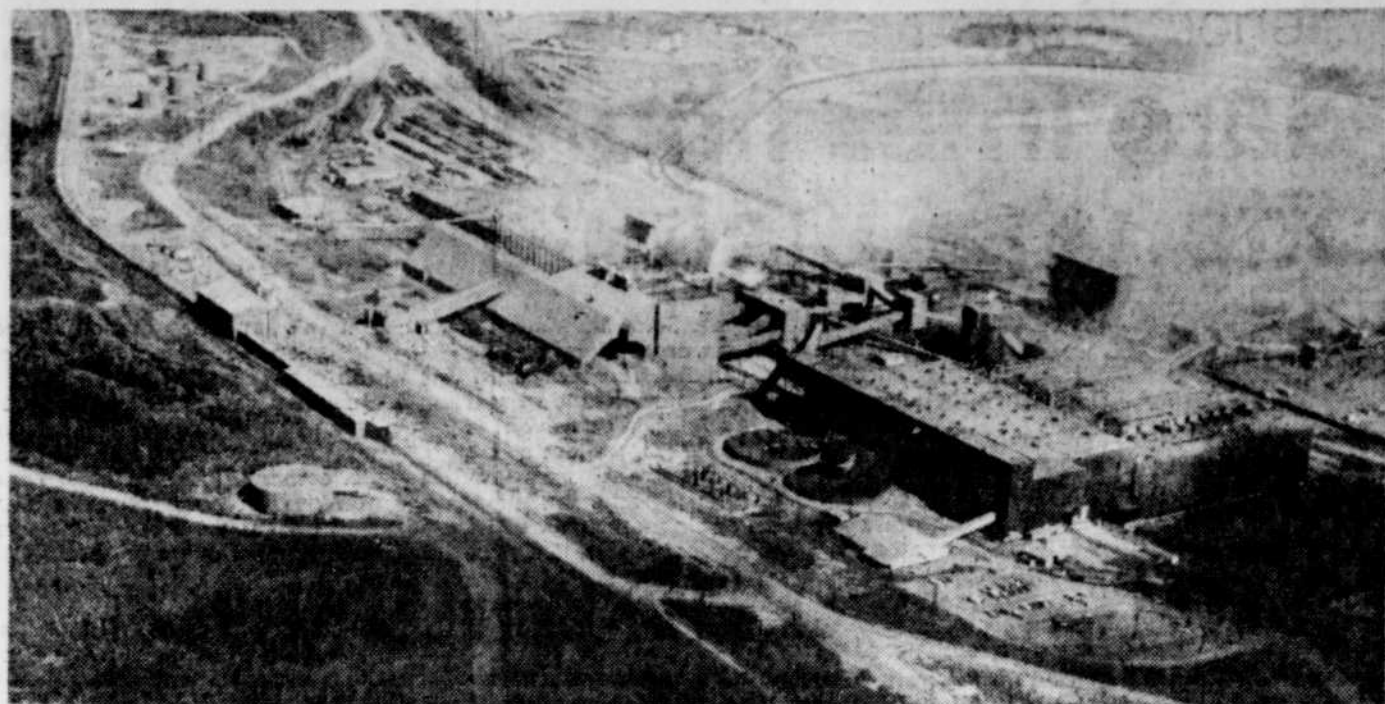
s'est pas vu attribuer de nouvelle contrainte budgétaire pour cette année, contrairement aux autres hôpitaux de la région où il se voit imposer de nouvelles contraintes budgétaires de l'ordre de \$2 millions. Ces nouvelles contraintes sont de \$47 millions pour l'ensemble des hôpitaux du Québec.

Le déficit anticipé pour l'année 1982-1983 étant de \$3.75 millions, moins l'ajustement budgétaire accordé, l'hôpital doit donc réduire ses dépenses de \$600,000 pour réaliser le plan de retour à l'équilibre budgétaire. Des mesures prises l'an dernier permettent de réaliser cette année des économies de \$400,000, et les \$200,000 manquants seront économisés grâce aux 10 mises à pied prévues et la réduction des remplacements durant les vacances.

De ces 10 personnes, deux chefs de services seront mis à pied. M. Maynard a expliqué que les personnes visées sont des employés ayant la sécurité d'emploi, de sorte qu'elles seront mises en disponibilité avec plein salaire jusqu'à l'obtention d'un nouveau poste dans l'organisation.

Projets d'immobilisations

A cette même occasion, le directeur général a dit que l'hôpital avait déposé au CRSSS-01 et au MAS un important dossier en vue de l'obtention d'un décret l'autorisant à procéder à des renouvellements d'équipement et à des rénovations majeures pour un montant de \$3.5 millions.



Tous les employés de la IOC, et non seulement ceux de Labrador City, seront touchés par le prolongement de l'arrêt de production.

Iron Ore de Labrador City L'arrêt de production, prolongé de 4 semaines

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Autre mauvaise nouvelle pour les employés de la Compagnie minière IOC: l'arrêt de production de sept semaines prévu cet été à Labrador City a été porté à 11 semaines et les prévisions de production de boulettes de fer ont été abaissées à 7.5 millions de tonnes.

Telle est l'information qui a été rendue publique ces jours derniers par voie de communiqué de presse. Quant aux dates prévues de cette nouvelle période de fermeture prolongée, elles ne seront décidées par la partie patronale qu'après consultation avec les représentants syndicaux.

Cette décision, affirme le communiqué émis par l'entreprise de la rue Retty, a été prise en raison de la situation désastreuse qui persiste dans l'industrie de l'acier.

Notons, enfin, que l'arrêt de production de 11 semaines prévu à la minière IOC est le même que celui prévu aux Mines Wabush, également de 11 semaines. Tout le monde s'attend maintenant à une annonce similaire de la part de la Compagnie minière Québec-Cartier, et éventuellement de la part de Sibbec-Normines.

Un numéro spécial

La situation est si grave et si préoccupante que la minière IOC vient de publier un numéro spécial de son journal interne, Le Dialogue, exclusivement consacré aux réductions de production.

Et c'est ainsi que le vice-président exécutif, M. Richard Geren, explique le recul de \$20.3 millions des profits du premier trimestre de l'année en cours: "Pour les trois premiers mois de l'année, nous avons enregistré des bénéfices d'exploitation de \$7.3 millions avant impôts et le change. Après impôts et le change, nos pertes se chiffrent à \$1.6 million (...). Au cours de ce premier trimestre de l'année, nous avons vendu 1,042,000 tonnes de minerai de moins que pour la même période de l'année dernière. Cette réduction a eu pour résultat une diminution du revenu des ventes de l'ordre de \$29 millions et des bénéfices d'exploitation de \$12 millions".

Pour le dirigeant de l'entreprise, le marché de l'acier a commencé à

décliner vers la mi-septembre 1981 et, dès la fin de l'année, le taux d'exploitation des aciéries américaines tombait à 60 pour 100 de leur capacité. Le déclin devait se poursuivre et s'accroître jusqu'à la semaine du 24 avril où ce taux s'était effondré à 52.7 pour 100.

Et c'est ainsi, explique-t-il, que les niveaux de production établis pour la minière IOC par ses propriétaires correspondent à leurs prévisions pour l'industrie américaine de l'acier pour le reste de l'année 1982.

Tout le monde

Pour sa part, le vice-président aux ressources humaines, M. Jack Galligan, explique longuement pourquoi tous les employés de la minière IOC seront touchés par cet arrêt de production, cet été, et pas seulement les employés de Labrador City.

Et il précise: "Quant à Sept-Îles, où les employés seront touchés. Si nous ne produisons pas et n'expéditions pas de minerai pendant un certain temps, alors il est évident que nous n'avons pas besoin d'équipes de train pour le transporter ni de personnel au terminus pour le déverser au triage. Nous n'aurons pas besoin d'autant de personnel d'entretien pour nos wa-

gons de minerai et locomotives qui ne se déplaceront pas et comme nos expéditions seront moindres et clairsemées, il nous faudra moins d'effectifs pour la récupération du minerai de fer et le chargement des bateaux. En tout et pour tout, cela se résume à dire que certaines personnes qui auraient été rappelées autrement ne le seront pas; d'autres devront prendre des vacances ou être mis à pied pendant l'arrêt et à un certain point durant la période de ralentissement par la suite". Période, rappelle-t-il, qui se prolongera jusqu'à la fin de l'année en cours.

Au fait, pourquoi la minière IOC et le syndicat des Métallurgistes n'ont-ils pas retenu la formule du temps de travail partagé plutôt qu'une fermeture de 11 semaines et les mises à pied qui se découlent?

M. Jack Galligan répond: "Cette option aurait pu être une solution viable si l'arrêt avait été plus conséquent et la période de mise à pied plus longue. Plutôt que d'en arriver à des dispositions qui auraient risqué de troubler les eaux, la compagnie, les syndicats et les employés ont convenu qu'il valait mieux laisser les choses comme elles étaient et utiliser les vacances le plus possible".

Quatre incendies de forêt

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Quatre incendies de forêt ont éclaté dans l'Est du Québec au cours des derniers jours, détruisant plus d'une vingtaine d'hectares de forêt, alors que l'indice d'incendiosité est considéré comme extrême sur tout le territoire couvert par la Société de conservation de la Gaspésie.

Un de ces incendies, qui ont tous été maîtrisés, était localisé près de l'aéroport de Matane et a détruit 7 hectares de forêt. On en attribue la cause à des opérations industrielles,

des ouvriers d'Hydro-Québec s'affairant à faire du déboisement le long de la ligne de transmission. Trente combattants avec une douzaine de véhicules dont 3 moto-pompes ont permis de maîtriser l'incendie.

Un autre incendie qui s'est déclaré près de Saint-Jean-de-Cherbourg, au sud de Cap-Chat, a touché une petite superficie et est également maîtrisé.

Quant à l'incendie de Shigawake, à une quinzaine de miles à l'est de New Carlisle, il a détruit une dizaine d'hectares et est maintenant maîtrisé grâce à l'intervention d'une dizaine de

combattants avec des moto-pompes et des camions-citernes.

Le quatrième, situé au nord de Nouvelle, a aussi été éteint. Trois de ces incendies sont attribuables à des opérations industrielles et l'autre aurait été provoqué par un ouvrier forestier. Pour l'incendie de Shigawake, on a obtenu les services d'un avion-citerne CL-215, mais les autres ont été maîtrisés au sol.

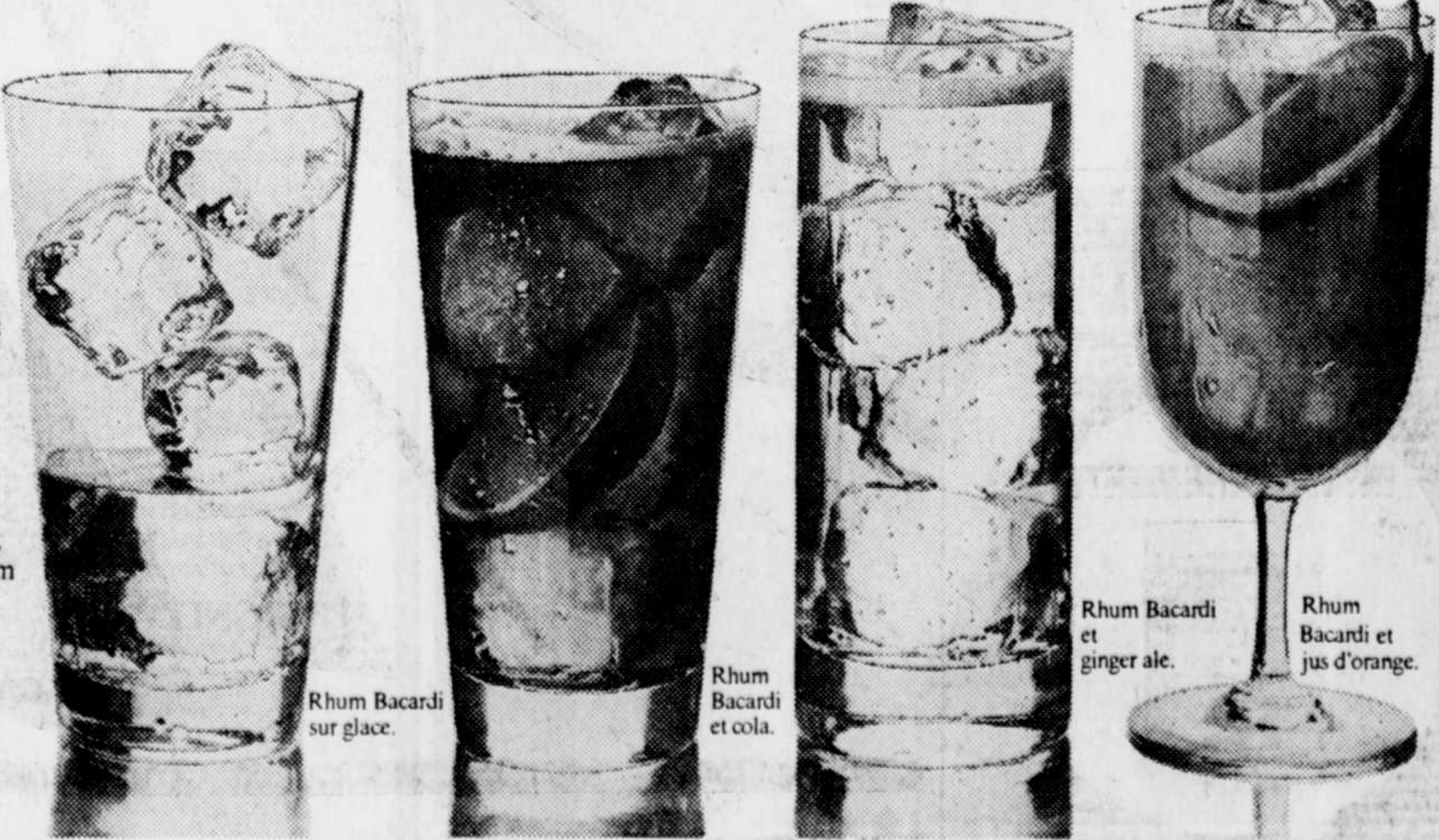
A ce jour, la Société de conservation de la Gaspésie a lutté contre 18 incendies de forêt dans l'Est du Québec cette année, alors qu'on en a compté 26 pour toute l'année dernière.



Le Bacardi, grâce à son exquise saveur, se suffit à lui-même. Voyez comme il est limpide, léger et doux au goût. C'est pourquoi il se mélange si bien avec tant de boissons. Dégustez le rhum Bacardi selon votre propre fantaisie: vous en serez ravi... à coup sûr!

Découvrez le vrai goût du rhum Bacardi.

Goûtez-le avant d'y ajouter votre boisson préférée.



Rhum Bacardi sur glace.

Rhum Bacardi et cola.

Rhum Bacardi et jus d'orange.

Rhum Bacardi et jus d'orange.



"Au pied de la lettre", initiative qui a vu le jour l'hiver dernier, dans la région de Lévis.

\$1 million de Québec-Téléphone à Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-GEORGES — D'ici la fin de la présente année, la compagnie Québec-Téléphone va investir un peu plus de \$1 million pour l'amélioration de son service dans le district de Saint-Georges de Beauce.

C'est ce qu'a affirmé, M. Jean Létourneau, gérant commercial pour ce district, lors d'une conférence de presse, tout en précisant que pour faire suite à un changement de logiciel 106 pour 108, la compagnie Québec-Téléphone investira \$807,000 au central de Saint-Georges durant les mois de novembre et décembre 1982.

Selon M. Létourneau, "cet investissement de \$807,000 au central de Saint-Georges prévoit l'addition de 2,000 lignes et de 4,000 numéros ce qui portera la capacité du central à près de 12,000 lignes et plus de 16,000 numéros".

"Cet ajout, dit-il, est nécessaire pour répondre à l'accroissement de service et selon les prévisions la date d'épuisement du central de Saint-Georges est portée à décembre 1988".

Dans le secteur de Saint-Prospère, a-t-on appris, la compagnie Québec-Téléphone consacrera \$45,000 pour l'addition de câbles aériens sur la route Saint-Prospère-Saint-Zacharie, dans les rangs Saint-Antoine et Sacré-Cœur.

Ces additions, comme l'a expliqué M. Jean Létourneau, permettront de décongestionner ces rangs et répondront à l'accroissement de service

dans ces secteurs. On prévoit exécuter ces travaux vers la fin de 1982.

A Saint-Côme de Beauce, la compagnie Québec-Téléphone procédera à l'installation de câbles aériens sur la route Saint-Zacharie, le boulevard Provincial nord et la route 173 nord jusqu'à la limite de Saint-Georges.

Au dire de M. Létourneau "cet investissement de \$55,000 permettra de répondre à l'accroissement de service dans ce secteur, de desservir de nouveaux clients et de décongestionner les câbles existants. L'exécution de ces travaux se fera vers la fin de 1982.

De plus, un montant de \$75,000 sera investi dans les rangs 2 sud, rang 2 nord, rue du Pont, route Saint-Honoré, rang Saint-Pierre sud et nord, sur le territoire de Saint-Martin de Beauce, afin de permettre à Québec-Téléphone de répondre à l'accroissement de service dans chacun de ces secteurs et de décongestionner les câbles actuels. La mise en service de ces nouveaux câbles se fera au début de 1983.

Et finalement, le 30 juin 1982 sera la mise en service du lien direct sans frais d'interurbain de Saint-Martin vers Saint-Gédéon.

Pour l'implantation de ce service il en coûtera à Québec-Téléphone un investissement de \$22,000 et ce service régional permettra aux abonnés de Saint-Martin et de Saint-René de composer les numéros de l'échange de Saint-Gédéon sans frais d'interurbain.

en bref

A son assemblée générale annuelle, tenue à la salle Arnold de Saint-Georges de Beauce, le Cercle de presse de Beauce a procédé au choix d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1982-1983 et c'est M. Paul-André Parent, de l'Éclairateur-Progress, qui a été le choix des membres pour accéder à la présidence, le terme de deux ans de Paul-Henri Drouin, du SOLEIL, étant expiré. Les autres membres de cette nouvelle administration sont: assis de gauche à droite, Mi-

chel Roy, vice-président, de l'Éclairateur-Progress; Paul-André Parent, président; et Christian Gosselin, secrétaire, de Radio Beauce CKRB 1460. Debout dans le même ordre, Albert Bérubé, secrétaire adjoint; Bernard Carrier, trésorier, du Guide; et Paul-André Bernard, coordonnateur des activités, de CJVL 1360.

Puisque des pluies sont prévues, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses.

Appel à tous pour la survie du projet d'alphabétisation

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LÉVIS — "Au pied de la lettre", c'est le thème d'une initiative qui a été amorcée, pendant l'hiver, auprès d'une quinzaine d'analphabètes de Lévis et Lauzon. Comme l'argent manque et que les besoins sont grands en alphabétisation sur ce territoire urbain, les initiateurs lancent un appel à tous.

"Il y a sûrement des groupes, des associations, des clubs sociaux qui pourraient nous aider. Nous voulons les éveiller à cette réalité qui les entoure. Ceux qui veulent nous aider, soit en procurant des fonds ou autrement, peuvent communiquer par téléphone au numéro 833-8938 ou 833-7756."

En confiant ce message au SOLEIL, Martine Rioux, l'une des trois dames qui ont d'elles-mêmes amorcé ces efforts pour apprendre à lire et à écrire à des individus de Lévis et Lauzon, a signalé qu'une subvention au montant de \$14,000, octroyée par le gouvernement fédéral, sera épuisée ce mois-ci. Comme cette aide ne pourra être renouvelée, rien ne peut être organisé comme projet d'alphabétisation pour septembre prochain sur ce territoire de la rive sud.

Martine Rioux a insisté sur le fait que les gens qui ne savent ni lire ni

écrire sont incroyablement nombreux. C'est une réalité qui en surprendra sans doute plusieurs; mais cette dame parle avec conviction, puisque l'expérience, qui a débuté en janvier dernier, l'a mise en contact quotidien avec des personnes qui en savent très long sur les problèmes de l'analphabétisme.

Peu de moyens

Aucun inventaire n'a encore été fait, cependant. Quand le groupe, parrainé par le service d'entraide de Lévis et Lauzon, a débuté son travail de sensibilisation, la publicité s'est faite de bouche à oreille et par l'entremise du journal hebdomadaire local. Le recrutement de la quinzaine de candidats recherchés s'est fait rapidement.

Des petits locaux ont été loués dans le centre administratif de la Commission scolaire régionale Louis-Frédette, où trois classes temporaires ont été constituées pour différentes catégories et afin d'assurer un enseignement conforme au rythme de chacun. La commission scolaire a tenté, de son côté, une expérience semblable, mais sur un territoire rural. Là aussi, la ressource financière laisse des interrogations quant à la poursuite de l'expérience.

Martine Rioux est de nature optimiste. "Il faut que l'on continue, car il y a beaucoup plus d'analphabètes que l'on pense. Pour toutes sortes de raisons, il y en a qui ont dû abandonner l'école très jeunes. Ils ne sont pas faciles à dépister et l'on n'a pas de moyen."

"Il faut que la population soit sensibilisée au problème. Qui va s'occuper de ces gens? Ils ne sont pas capables de s'en sortir seuls." Cette préoccupation du groupe de Martine Rioux s'accompagne d'une observation extrêmement intéressante: les analphabètes qui ont été rejoints, jusqu'à maintenant, et qui ont dit "oui" aux animateurs, ont en commun un goût d'apprendre qui est extraordinaire.

La ressource qui est offerte par Martine Rioux et son équipe permet aussi de constater que ce ne sont pas nécessairement des chômeurs qui sont analphabètes. La grande majorité des quinze recrutés pour cette première expérience dans Lévis et Lauzon sont des personnes qui travaillent. Certains occupent même des emplois de responsabilité, l'un est contremaître, un autre est peintre, etc. Leur âge varie de 17 à 65 ans, avec une moyenne de 43 ans.

Le projet "Au pied de la lettre" était peut-être audacieux, compte tenu des moyens très limités. Sa poursuite dépendra de l'aide qui viendra du milieu.

Recherche pour redonner "le goût du fleuve"

par Gilles PEPIN

LAUZON — "Graduellement, notre population a perdu le contact qu'elle avait toujours eu avec le fleuve. Nous voulons lui en redonner le goût." Voilà, en résumé, comment s'expliquait, hier, un groupe de géographes et d'étudiants qui commencent à réaliser une recherche socioculturelle intitulée "Le fleuve et sa rive droite 1534-1984".

Le projet est parrainé par une corporation qui a été constituée dernièrement dans le but de coordonner les diverses activités qui seront préparées sur la rive sud, à l'occasion du 450^e anniversaire de la fondation de Québec. L'idée qui a prévalu pour la mise sur pied de ce nouvel organisme est que la rive sud de Québec veut elle-même prévoir des facilités d'accueil et profiter, autant que ce sera possible, des retombées économiques qui seront engendrées par la venue des grands voiliers, en 1984.

Devant M. Yves Rochette, président de la corporation Destination Rive-Sud, les professeurs en géographie Gaston Cadrin et Jacques Grenier, qui agissent à titre de coordonnateurs du projet de recherche, ont expliqué que leur travail prendra pratiquement deux ans. Ce qui est audacieux, car le seul argent dont l'équipe dispose actuellement est un montant de \$7,608, qui provient d'une subvention octroyée en vertu du programme fédéral Été-Canada. M. Clermont Bourget dirigera deux étudiants. L'équipe s'est vu prêter un local qui est situé à l'intérieur de la bibliothèque du cégep de Lauzon.

Cette équipe travaillera pendant douze semaines, cet été, et réalisera surtout un travail d'inventaire. Les initiateurs, qui ont aussi l'appui de l'Association touristique du Pays de l'Érable, entretiennent l'espoir que d'autres fonds pourront déboucher par la suite.

Plus qu'une fête

"Nous voulons provoquer un retour sur la façon dont notre région s'est développée. Ça n'aurait pas de

sens d'organiser des grandes fêtes pour 1984 et que tout s'arrête là", déclaraient, hier, Gaston Cadrin et Jacques Grenier.

Selon eux, la commémoration du 450^e anniversaire de la découverte du Canada ne devra pas être seulement un événement à grands déploiements maritimes et touristiques, mais ce devra être aussi une occasion unique de faire un rappel de l'évolution historique de la région depuis les fameux voyages d'exploration de Cartier.

Et pour que la fête soit la plus significative possible pour la mémoire collective, le projet de recherche des géographes Cadrin, Grenier et Bourget permettra de reconstituer les liens étroits que la population de la Rive-Sud a eu avec le fleuve. L'objectif principal est de retracer les zones de contact, les activités économiques et récréatives de la population riveraine de l'axe fluvial entre Saint-Michel et Saint-Nicolas.

Ce sera donc une étude en profondeur, qui fournira une abondante documentation susceptible d'intéresser plusieurs organismes, qui pourront participer dans les étapes ultérieures du projet "Le fleuve et sa rive droite".

Les géographes Cadrin, Grenier et Bourget s'intéressent en effet au territoire compris entre Saint-Michel de Bellechasse et Saint-Nicolas. Globalement, ils veulent impliquer la population de cette zone dans la commémoration des fêtes de Québec, en plus de susciter une sensibilisation du milieu au rôle vital que l'artère fluviale a eu au cours des siècles et favoriser une redécouverte des aspects culturels, écologiques, récréatifs et économiques du fleuve.

La recherche qui sera privilégiée, cet été, concernera particulièrement les quais, qui étaient autrefois très nombreux, la pêche, les installations militaires et ce qui en reste, les accès au fleuve et les plages. Plusieurs études ont déjà été faites individuellement; ces documents seront recueillis, tandis que les chercheurs scruteront des sujets qui n'ont pratiquement pas été étudiés jusqu'à maintenant, fut-il expliqué hier.



Le Bacardi, grâce à son exquisite saveur, se suffit à lui-même. Voyez comme il est limpide, léger et doux au goût. C'est pourquoi il se mélange si bien avec tant de boissons. Dégustez le rhum Bacardi selon votre propre fantaisie: vous en serez ravi... à coup sûr!

Découvrez le vrai goût du rhum Bacardi.

Goûtez-le avant d'y ajouter votre boisson préférée.



LES RHUMS BACARDI SONT PRODUITS PAR AUTORISATION SPÉCIALE ET SOUS LA SURVEILLANCE DE BACARDI AND COMPANY LIMITED. LE NOM BACARDI ET L'ÉMBLEME DE LA CHAUVÉ-SOURIS SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE BACARDI AND COMPANY LIMITED. EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR F&M DISTILLERIE D'ÉLITE.



Wallach cogne à la Mike Schmidt

page C-1

Le décret de la construction est prolongé de 23 mois Salaires haussés de 10%

par Pierre PELCHAT

Il n'y aura pas de gel des salaires pour les travailleurs de la construction au Québec.

Le gouvernement québécois a, en effet, décidé de prolonger le décret de la construction pour une période de 23 mois sur la base de l'entente de principe intervenue le 30 avril dernier entre l'Association des entrepreneurs

en construction du Québec (AECQ) et le cartel syndical regroupant pour la circonstance la FTQ-construction et le Conseil provincial des métiers de la construction qui représente les unions internationales.

C'est ce qu'a formellement annoncé, hier soir, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre Marois, lors d'une rencontre avec des journalistes.

Le nouveau décret prévoit des hausses salariales de 10 pour 100 par année, la première étant effective depuis minuit hier soir sans effet rétroactif et la deuxième entrera en vigueur le 1er mai 1983. Au 1er juin 1982, le salaire horaire d'un charpentier-menuisier passe à \$14.74 et au 1er mai 1983, à \$16.21. La convention collective des "vrais bâtisseurs" sera échue le 30 avril 1984.

Le ministre Marois a de plus indiqué qu'une nouvelle mesure avait été ajoutée à l'entente de principe qui vise à mieux protéger le droit au travail des salariés de la construction contre ce qu'on appelle les "braconniers", soit ceux qui travaillent à des salaires moindres que ce qui est prévu au décret et sans qu'ils aient aucun impôt à payer. Cette disposition que l'on retrouvait dans le

rapport du médiateur spécial, M. Raymond Leboeuf, permet d'assurer un meilleur contrôle par l'Office de la construction du Québec sur l'octroi de sous-traitants ou de travail à d'autres entrepreneurs.

Les primes et les frais de déplacement ont également été majorés

Voir A-2 CONSTRUCTION

LE SOLEIL

86e année, no 130
48 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 1er JUIN 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

ACHETEZ CHEZ-NOUS
vos obligations d'épargne
du Québec
FIDUCIE PRET ET REVENU
692-1221 ou 626-1221



Sainte-Brigitte de Laval

Sauvetage spectaculaire

Il a fallu plus d'une heure et demie pour descendre le blessé. Les secouristes ont dû porter la civière à bout de bras dans une pente raide et une obscurité totale. M. Jean-Marie Bolduc avait, auparavant, passé deux longues heures coincés sous un rocher de près de 1,000 livres, au sommet de la "Montagne Brûlée", à Sainte-Brigitte-de-Laval.

par Michel TRUCHON

"Madame, votre mari a été très courageux..." Cette réflexion d'un secouriste ayant participé au sauvetage d'un jeune homme coincé pendant plus de deux heures sous un rocher de près d'une demi-tonne, au sommet d'une petite montagne dans le chemin de la Traversée à Sainte-Brigitte de Laval, hier soir, donne une idée des souffrances que Jean-Denis Bolduc a pu endurer.

Celui-ci s'en est tiré avec une vilaine fracture à une jambe et, sans doute, la peur de sa vie. Le tout a commencé vers 19h30 alors que M. Bolduc, 32 ans, domicilié au 117 rue du Calvaire à Sainte-Brigitte, était allé faire une promenade en forêt avec sa fille Jacinthe, 9 ans, et son chien.

Au sommet de la "Montagne Brûlée", sur la terre de M. Leslie Jewell, au 177 chemin de la Traversée, l'homme mit le pied sur un rocher qui se mit à glisser. "J'ai couru, mais la pierre m'a heurté aux jambes et a glissé sur moi," a raconté le blessé aux secouristes. En fait, il s'en est fallu de peu qu'il ne soit tué, puisque le rocher s'est arrêté sur sa poitrine, à environ six pouces de son cou.

Immobilisé sous ce "caillou" long d'environ quatre pieds, large de trois et épais de deux, pesant près de 1,000 livres, Jean-Denis Bol-

duc n'avait d'autre choix que d'envoyer sa fillette chercher de l'aide. Comme il connaissait un peu le territoire, il lui indiqua la route à prendre et garda le chien à ses côtés. Jacinthe parvint à gagner la route menant à la maison de M. Jewell, après avoir descendu la montagne à travers bois. Elle courut chez elle pour annoncer à sa mère que son père avait été "frappé" par un rocher.

Les secours s'organisent

Mme Bolduc alerta un voisin, M. Arthur Shepperdson et, après avoir appelé l'ambulance Beauport, se lança à la recherche de son époux. Se guidant sur ses cris, ils mirent près de 30 minutes à arriver à ses côtés. Très souffrant, Jean-Denis Bolduc était toujours conscient.

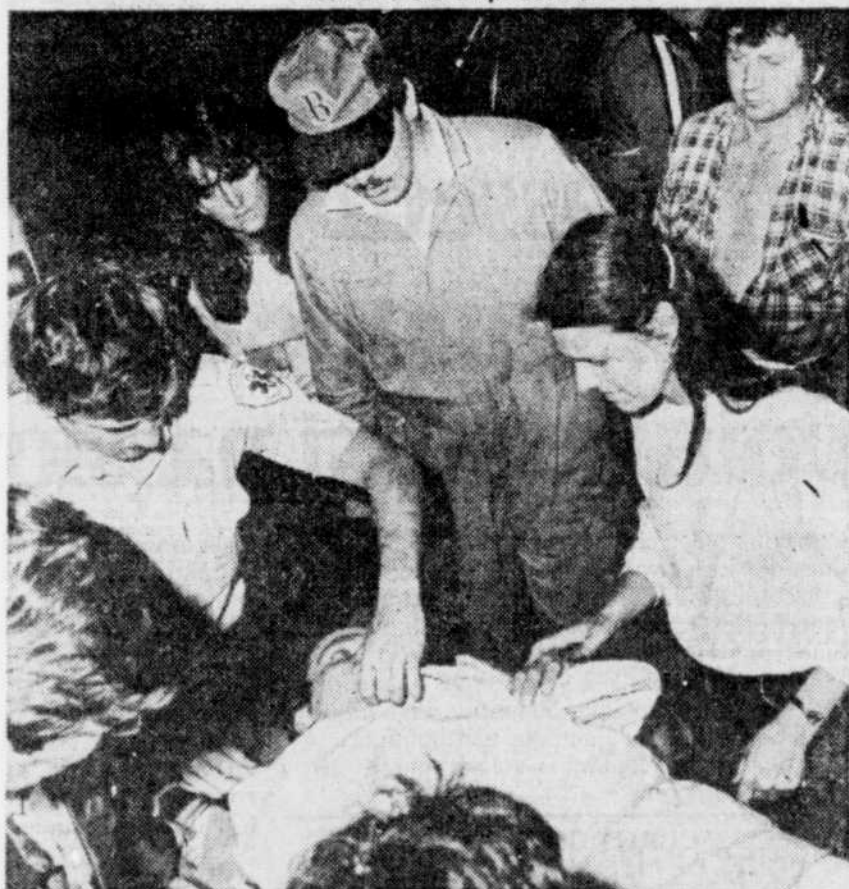
D'autres voisins avaient été alertés et un groupe composé de M. Lorenzo Vaillancourt et de son fils Steven, de M. René Opigez et des ambulanciers Denis Alain et Denis Mathieu, gravissait à son tour le flanc escarpé de la Montagne Brûlée.

Après que Mme Bolduc et M. Shepperdson soient redescendus avec un ambulancier pour guider les autres sauveteurs, les nouveaux venus s'occupaient du blessé. "On

Voir A-2, SAUVETAGE



M. René Opigez (à gauche) et M. Lorenzo Vaillancourt (à droite, en haut) sont parvenus à soulever la lourde pierre sous laquelle le promeneur a été emprisonné.



Mme Bolduc a poussé un soupir de soulagement en voyant que son époux, quoique gravement blessé, s'en tirerait.

Port Stanley: la situation avantage les Britanniques

(D'après AFP, AP, NYTNS, UPI et Reuter) — Port Stanley, la capitale des îles Malouines, est cernée: depuis le débarquement hier de 3,500 autres soldats de la flotte britannique d'intervention dans l'Atlantique Sud, venus du paquebot "Queen Elizabeth II", les Britanniques sont finalement en nombre égal aux quelque 7,000 à 8,000 soldats argentins embusqués autour du dernier bastion de résistance.

Les Britanniques ont même acquis un avantage sur leurs opposants: avec la reprise des autres places fortes de l'archipel, ces derniers jours, ils disposent maintenant d'une supériorité navale et aérienne.

Les troupes anglaises se trouvaient la nuit dernière à environ 16 kilomètres de Port Stanley. Des combats ont eu lieu sur la crête de "Two Sisters" et au Mont Kent, la clef de route du système de défense argentin.

Le mont Kent domine la région,

et, de son sommet (450 mètres), on peut apercevoir Port Stanley. Selon diverses informations, les deux colonnes de soldats britanniques se sont rejointes hier et n'attendent que le mot d'ordre du contre-amiral Sandy Woodward pour passer à l'attaque. Les 3,500 soldats amenés sur les lieux par le paquebot "Queen Elizabeth II" ont, selon l'Agence Press Association, réussi à établir une deuxième tête de pont britannique et attendent, comme leurs collègues, le signal de passer à la deuxième attaque.

"La prise de Port Stanley ne sera pas facile et personne ne doute qu'elle aura lieu et vite", a affirmé le correspondant de la chaîne de télévision indépendante ITN.

Dans les heures immédiates, confirmait-on à Londres autant qu'à Buenos Aires, la capitale de l'archipel

Voir A-2, MALOUINES

autres détails, page D-1

Pétrole Lalonde soulage le fardeau des consommateurs et compagnies

OTTAWA (d'après PC) — A la condition que les prix mondiaux ne grimpent pas soudainement, les consommateurs canadiens n'auront pas à payer des augmentations aussi élevées que prévues pour les prix des produits pétroliers et du gaz.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, dans une "mise à jour" du programme énergétique national.

Ainsi, selon les estimations du ministère, le prix à la consommation à Toronto (auquel, au Québec, il faut toutefois ajouter la taxe provinciale de vente) progressera de 4 cents de moins que prévu cette année, de 5 cents en 1983, de huit cents en 1984, de 11 cents en 1985 et de 15 cents en 1986, date à laquelle l'accord

énergétique conclu entre Ottawa et les provinces productrices.

Les économies sur le mazout se chiffrent par ailleurs de 1.6 cent le litre en 1982, de 3.7 cents en 1983, de 6 cents en 1984, de 9 cents en 1985 et de plus de 11 cents en 1986.

En ce qui concerne le gaz naturel, les augmentations sont réduites en termes équivalents.

Dans sa mise à jour, le ministre de l'Énergie a par ailleurs annoncé des allègements fiscaux en faveur de l'industrie pétrolière, pour fins d'exploration, et ce de l'ordre de \$2 mil-

Voir A-2, ÉNERGIE

autres détails, page B-4

Sommaire

Annonces classées

Arts et spectacles	A-13 à A-15
Bandes dessinées	A-10
Carrières et professions	B-4
Décès	D-17
Economie-finances	B-4 à B-7
Editorial	A-4
Feuilleton	A-14
Information régionale	A-7 à A-9
Loterie	A-2
Marc Lestage	A-15
Monde	C-8, D-1, D-16 et D-18
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	A-15
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Sport	C-1 à C-7
Télévision	A-14

météo

Ciel variable suivi d'averses ou d'orages à Québec aujourd'hui, possibilité d'averses dans l'Est; maximum de 14 à 24. Demain, possibilité d'averses.

détails, page D-2

L'an dernier, la région de Québec a accaparé une adoption sur deux



Le Soleil, André Pichette

L'abbé Louis Paré est bien prêt à collaborer, mais le Centre de services sociaux de Québec (CSSQ) n'est pas une "manufacture de bébés", même s'il est le seul à avoir fait une priorité de l'adoption internationale.

Des 14 centres de services sociaux du Québec, c'est celui de Québec qui a placé le plus d'enfants étrangers en adoption dans des foyers québécois l'an dernier. Il a mené à bien 98 projets d'adoption internationale sur environ 200 à l'échelle du Québec, ce qui signifie près d'une adoption internationale sur deux.

Le Centre de services sociaux de Québec (CSSQ) est l'un des rares CSS à avoir fait de l'adoption internationale une priorité. Il est également l'un des plus expéditifs pour ce qui regarde l'évaluation des couples: au maximum six mois en regard de deux à quatre ans notamment dans la grande région de Montréal.

Les responsables de l'évaluation des couples désireux d'adopter un enfant au CSSQ, l'abbé Louis Paré et Cécile Lord, soulignent que c'est la pénurie d'enfants qui les empêche de faire davantage. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, affirment-ils, "ce n'est pas l'évaluation qui retarde



Nos enfants venus d'ailleurs

par Monique GIGUÈRE

l'adoption, mais le manque d'enfants disponibles".

La preuve, c'est qu'ils évaluent toujours plus de couples qu'il n'y a d'enfants adoptables. En 1975, ils ont évalué 301 couples pour seulement 89 enfants proposés à l'adoption. En 1976, 131 enfants sont entrés au pays en regard de 187

couples évalués et, en 1977, c'était 86 enfants pour 154 couples.

Le gouvernement haïtien faisant montre de plus d'ouverture d'esprit à l'égard de l'adoption, le CSS de Québec maintient en permanence une banque de parents évalués pour Haïti. Dans le cas des autres pays, ils évaluent les couples au fur et à mesure de la disponibilité des enfants. A cet effet, ils gardent une liste d'attente de parents prêts à être évalués.

L'évaluation de foyer

Grosso modo, l'évaluation d'un couple prend environ six mois. Il y a l'ouverture du dossier et la production des pièces exigées: acte de naissance, certificats de mariage, de bonne conduite, bilan de santé et financier, lettres de re-

Voir A-2, ADOPTION

Demain: les agences reconnues par le gouvernement



Le Soleil, André Pichette

Une des tâches principales des centres de services sociaux (CSS) est l'évaluation des foyers. Cécile Lord affirme qu'au CSS de Québec ce ne sont pas les évaluations qui retardent les adoptions.



Policiers, ambulanciers et volontaires ont dû se frayer un chemin à la scie mécanique dans un bois particulièrement "sale".

SAUVETAGE

(Suite de la première page)

voilà qu'il commençait à faiblir...», racontent MM. Vaillancourt et Opigez.

"On a donné le coup de la mort pour lever la roche," narre tout simplement Lorenzo Vaillancourt, opération qui devait permettre au technicien Denis Alain de dégager le blessé. Il était à ce moment près de 21h30.

La Sûreté du Québec avait été alertée vers 20h45 et moins de 45 minutes plus tard une quinzaine d'agents étaient sur place. À 21h30, un premier groupe formé d'une dizaine d'hommes, policiers et volontaires, prenait à son tour la route du sommet. Il ne leur fallut qu'une dizaine de minutes pour arriver sur les lieux, soit quelques instants après que le blessé ait été dégagé. Jean-Denis Bolduc avait passé près de deux heures coincé sous son rocher.

L'évacuation du blessé a causé des problèmes aux secouristes dirigés par le sergent Pierre Demers.

L'hélicoptère de la SQ n'était pas disponible et un appareil demandé à l'armée n'aurait pu arriver que vers minuit. Les agents et les ambulanciers décidèrent alors de descendre M. Bolduc à travers bois. Pour ce faire, ils durent s'ouvrir un chemin à l'aide d'une scie mécanique. La descente a commencé vers 22h30 et s'est terminée un peu après minuit.

Entre-temps, un autre groupe de policiers et un médecin étaient allés à la rencontre des secouristes. Tout ce monde est sorti du bois exténué, mais arborant un sourire radieux. La catastrophe avait été évitée et l'opération avait donné lieu à une belle démonstration de courage et de solidarité.

Malgré ses souffrances, Jean-Denis Bolduc a trouvé le moyen de remercier ses sauveteurs en faisant une blague: "Les gars, je vous remercie beaucoup, mais je ne vous souhaiterai pas de vous rendre la pareille..."

CONSTRUCTION

(Suite de la première page)

selon les barèmes qui avaient été convenus dans l'entente de principe.

Le gouvernement québécois a donc rejeté la demande des derniers jours de l'association patronale qui exigeait un gel des salaires pour une année, selon la volonté de la majorité de ses membres exprimée lors de l'assemblée générale de l'AEQC le 19 mai dernier à Montréal.

ÉNERGIE

(Suite de la première page)

liards d'ici 1986, dont \$1 milliard cette année.

"Ces mesures permettront de préserver les recettes de l'industrie face à des pressions imprévues qui pourraient se manifester à court terme, et serviront en particulier à aider le plus les entreprises qui ont affiché les politiques les plus dynamiques", a dit le ministre.

Les provinces productrices de pétrole pourraient toutefois voir leurs revenus diminués de \$47 milliards sur ce qui avait été prévu pour les prochaines années dans l'accord énergétique signé l'automne dernier.

Contrairement à ce qui était prévu, dans sa "mise à jour" du programme énergétique, M. Lalonde n'a fait aucune mention d'aide qui pourrait être accordée à la compagnie Dome Petroleum, la seule compagnie importante à s'être pleinement engagée dans ce programme national.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral s'engage à financer à 100 pour 100 les coûts actuels (\$500 millions) pour la construction, au moment jugé

opportun, des embranchements déjà approuvés du gazoduc trans-Québec, entre Montréal et Québec.

Un porte-parole du ministère a indiqué hier qu'il s'agissait plus particulièrement des embranchements devant desservir les Cantons de l'Est, Lachute et la région du Lac-Saint-Jean.

Ottawa fournira d'autre part un prêt sans intérêt pour payer la totalité des frais, évalués à \$45 millions, au cours des deux prochaines années et demie, qui sont engagés dans les travaux de génie en vue de la construction du gazoduc à l'est du Québec.

Dans sa mise à jour du programme énergétique national, le ministre estime par ailleurs que les besoins en pétrole au Canada en 1990 devraient être de 20 pour 100 inférieurs à ceux de 1980.

Grâce au progrès marqués dans le remplacement du pétrole par d'autres combustibles, il est fort probable que les besoins canadiens soient entièrement comblés de sources canadiennes en 1990.

MALOUINES

(Suite de la première page)

subira donc l'assaut de 4,000 soldats britanniques venant de l'est (qui ont dû traverser une région accidentée) et des 3,500 soldats débarqués hier matin au nord de l'île.

L'assaut ferait suite à un intense pilonnage depuis la mer avec l'appui de chasseurs "Harrier" qui ont attaqué, sans subir de pertes, l'aéroport et les installations voisines.

Ces bombardements, que les correspondants britanniques considèrent comme les plus importants effectués par la flotte depuis le début des hostilités, ont été confirmés à Buenos Aires. L'état-major interarmes argentin a cependant indiqué que deux "Harrier" avaient été abattus lors de l'attaque et un troisième endommagé.

Guerre de missiles

Les correspondants ont aussi confirmé que des missiles "Exocet" ont été tirés en direction des navires britanniques dimanche.

Selon les journalistes, les Argentins ont mis à feu deux des précieux missiles. Le premier a raté sa cible, le second a été pulvérisé par un missile antimissile britannique.

C'est la première fois que les Britanniques utilisent ce type d'armes. L'opération s'est avérée un succès.

Malgré tout, Buenos Aires continue d'affirmer qu'un porte-avions a été endommagé, sous la ligne de flottaison, par un de ses "Exocet". Londres, après un premier démenti, continuait hier à se refuser à tout commentaire sur le sort de l'"Invincible", le navire qui, selon l'Argentine, aurait été mis hors de combat.

l'entente de principe ralliait toutes les parties syndicales et que les augmentations consenties étaient "raisonnables" dans le contexte actuel. Depuis trois ans, les travailleurs de la construction ont subi une perte de leur pouvoir d'achat de près de 14 pour 100.

"C'est une première. Ça s'est jamais vu une entente de principe dans la construction avant l'expiration du décret", a affirmé le ministre avec insistance.

Il a de plus indiqué qu'une analyse plus poussée du scrutin patronal laissait voir certaines différences avec les résultats du vote simple. Ainsi, selon les propos des porte-parole de l'AEQC, hier, en commission par-

lementaire, les entrepreneurs qui se sont prononcés en faveur de l'entente de principe avaient accumulé 37 millions d'heures de travail alors que ceux qui s'étaient objectés ne représentaient que 8 millions d'heures de travail.

M. Marois n'a pas manqué de rappeler que c'est l'AEQC qui avait demandé publiquement au gouvernement de prolonger le décret pour une durée de deux ans sur la base d'augmentations salariales se rapprochant de l'entente intervenue avec la coalition syndicale. Or, l'assemblée générale de l'association patronale en a décidé autrement pour faire une volte-face complète en demandant le gel des salaires pour un an.

ADOPTION

(Suite de la première page)

commandation. Puis l'évaluation proprement dite du couple, suivie du transfert du dossier à l'agence appropriée, chargée d'établir le contact avec l'orphelinat du pays choisi et de proposer un enfant.

A prime abord, l'évaluation paraît avoir quelque chose d'offensif, d'un peu choquant. Dans un premier temps, le clinicien se penche sur le problème d'infertilité du couple si problème il y a, sa motivation à adopter un enfant et son attitude face aux parents d'origine de cet enfant.

Dans un deuxième temps, il est question des antécédents familiaux, de la personnalité, du travail, de la vie sociale, ainsi que des intérêts et valeurs du couple. Puis, le praticien s'intéresse à la vie du couple et à sa perception des enfants. Enfin, il cherche à évaluer les répercussions qu'aura l'arrivée d'un enfant sur ce couple.

Refus rares

Malgré ses relents d'inquisition, cette enquête a l'air plus épineuse qu'elle ne l'est en réalité. "Il est très rare que nous refusions un couple", affirme l'abbé Paré sur un ton rassurant. Selon lui, il faut des raisons très graves pour écarter un couple. Il faut ni plus ni moins prouver qu'il y a de l'intérêt même de l'enfant. L'abbé Paré soutient aussi que la religion n'a jamais constitué un obstacle à l'adoption d'un enfant.

Adoption légale

L'adoption d'un enfant de pays étranger peut se faire de deux manières. S'il est adopté dans son pays d'origine, il obtient un visa et entre au Canada avec le statut de ci-

toyen permanent. Reconnu "de facto" comme le fils ou la fille d'une famille canadienne, il devient citoyen canadien environ un mois plus tard.

S'il n'est pas adopté dans son pays d'origine, le processus est beaucoup plus long. L'enfant entre au Canada muni d'un permis du ministre. Permis renouvelable, mais également révocable si le tribunal de la jeunesse refuse, pour une raison ou une autre, de prononcer le jugement d'adoption.

Avant qu'une demande de citoyenneté puisse être présentée, il faudra d'abord que l'enfant soit adopté légalement au Québec. Après quoi une demande de résidence permanente pourra être faite.

Règle générale, le jugement d'adoption intervient six mois après le placement de l'enfant dans sa famille adoptive, la loi québécoise exigeant que l'enfant vive au moins six mois avec ses futurs parents avant que l'adoption puisse être légalisée.

L'acquisition du statut de citoyen permanent requiert un autre quatre à six mois, une dispense de visa devant au préalable être obtenue du Conseil des ministres.

Que de formalités! Il reste qu'il s'agit d'enfants, non de jouets dont on peut se débarrasser dès qu'ils deviennent encombrants.

Comme le disent avec une belle unanimité tous les intervenants dans le domaine, "l'adoption n'existe pas pour donner un enfant à des parents, mais pour trouver une famille à un enfant qui est privé de ses parents biologiques".

Pour parodier un slogan bien connu, "l'enfant avant toute chose".

Le même fabricant peut-il produire un chasseur supersonique et une voiture aussi passionnante?



Saab construit le chasseur à réaction Viggen et la Saab 900. Employant des techniques aéronautiques et un savoir-faire qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans l'un des plus petits pays du monde, Saab a créé l'un des appareils de chasse, d'interception et de reconnaissance les plus perfectionnés et les plus adaptables du monde. La Saab 900 a hérité de cette technique aéronautique. Ainsi, Saab excelle autant au sol qu'à plus de 16 kilomètres d'altitude.

LA SÉCURITÉ COMMENCE AU POSTE DE PILOTAGE... ET AU SIÈGE DU CONDUCTEUR

Les ingénieurs de Saab savent que le milieu constitué par le poste de pilotage d'un chasseur volant à plus de 2000 kilomètres à l'heure doit être favorable à des prises de décision instantanées. Il est primordial que les instruments et les commandes soient parfaitement accessibles. La fatigue ne doit jamais venir entraver les actions du pilote. En aviation, il y a une vérité fondamentale: la sécurité commence par le confort du pilote.

La sécurité commence aussi au poste de pilotage de la Saab 900. Son siège du conducteur est considéré comme l'un des plus confortables et des mieux adaptés à l'anatomie. Il est aussi chauffé électriquement, avec réglage thermostatique. Le tableau de bord, le volant, les pédales,

les rétroviseurs sont bien en vue ou à portée commode du conducteur, et la visibilité sur la route est excellente, pour le maximum de sécurité, de confort et d'efficacité.

La Saab possède d'autres caractéristiques de sécurité. Entre autres: freins à disque aux 4 roues; système de chauffage-filtrage à 12 bouches d'air; colonne de direction amortissante; membrures en cage de sécurité; zones amortissantes à l'avant et à l'arrière; robustes membrures d'acier longitudinales, sur les côtés de la carrosserie.

PUISSANCE, MANIABILITÉ, FIABILITÉ... EN VOL ET AU SOL

Le chasseur-intercepteur Viggen a été conçu et construit pour voler dans les conditions atmosphériques les plus rigoureuses. Sa maniabilité par tous les temps est un élément essentiel de son efficacité.

Vous ne devez pas en demander moins de votre voiture. La 900 est équipée du moteur Saab de 2 litres à injection de carburant et arbre à cames en tête. Ses roues avant motrices accrochent à la route, tirant la voiture sur les pentes les plus raides et pour les dépassements rapides. La direction assistée à crémaillère réagit instantanément et sûrement pour les manœuvres dans les courbes les plus serrées et sur les routes les plus glissantes.

Tout comme le dispositif de post-combustion du Viggen, le turbocompresseur à gamme de régimes étendue de la 900 Turbo fournit instantanément un surcroît de puissance. Mais, au contraire de la post-combustion, la turbo-compression de la 900 Turbo a le minimum d'effet sur la consommation de carburant.



LA SOLIDE GARANTIE 36 MOIS/60 000 KILOMÈTRES DE LA SAAB

La garantie de 36 mois ou de 60 000 km offerte par Saab est l'une des meilleures qui soient. Elle prévoit le remboursement des frais de location de voiture et de remorquage par suite de réparations effectuées en vertu de la garantie. Autrement dit, Saab vous offre une garantie telle que celle que vous avez toujours voulue, et que vous méritez. Renseignez-vous auprès du concessionnaire Saab.

LA SAAB 900 EST-ELLE LA VOITURE QUI VOUS CONVIENT?

Certes, les lignes aérodynamiques aussi bien que le moteur de grande fiabilité montrent que la Saab a une certaine parenté avec l'aviation. Mais c'est à vous de juger. Prenez les commandes d'une Saab. Contrôlez vous-même ses performances et ses aptitudes fonctionnelles. Appréiez sa qualité remarquable de l'intérieur comme de l'extérieur. Pilotez une Saab 900 aujourd'hui même. Quand vous remettrez les pieds sur terre, nous sommes sûrs que vous voudrez la Saab comme voiture.

PRIX DES SAAB 1982*		
900 3 portes	5 vitesses automatique	\$14 445
900 4 portes	5 vitesses automatique	\$14 895
900 Turbo 3 portes	5 vitesses	\$22 795
900 Turbo 4 portes	5 vitesses ou automatique	\$23 895

Les modèles Turbo comportent divers équipements standard de luxe. Entre autres, système de reproduction sonore stéréo isopoint CR3001 à 4 haut-parleurs; climatiser; toit ouvrant en acier; roues en alliage.

*Prix de détail suggérés par le fabricant. Les concessionnaires peuvent pratiquer des prix inférieurs à ceux-ci. Les prix ne comprennent pas les taxes provinciales, frais d'immatriculation, frais de transport, frais de préparation par les concessionnaires, la peinture métallisée en option ni les accessoires.

SAAB

La technique suédoise. On peut s'y fier.

Chatel Automobiles Ltée.
1350 rue Bouvier
Québec 628-6336

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)
9-7-2
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coucher de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Style maniéré

De toute manière (en tout cas, quoi qu'il arrive) est une locution adverbiale; donc invariable. Toutefois, la règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit des méthodes ou des façons de faire quelque chose.

Pierre BELLEAU

Avez-vous déjà vu des prix pareils?

TAPIS Intérieur et extérieur. 333 le mètre carré

SHEATING Noir extérieur, légères imperfections. 4' x 8'. 358\$ la feuille

SHEATING BOARD Intérieur, légères imperfections. 4' x 8'. 358\$ la feuille

TEINTURE REZ 1195\$ le gallon

TEINTURE OLYMPIC Couleur solide et semi-transparente. À compter de 1795\$ 4 litres

BOIS POUR GALERIES OU PATIOS 1 1/4" x 5" x 11' de longueur. 198\$ le morceau

Prix en vigueur jusqu'au 8 juin. Cartes acceptées: VISA, MasterCard

Portes d'armoire

Merisier solide. Plus de 50 grandeurs en inventaire

Rabais de 43%

50 PANNEAUX 5/8" d'épaisseur. Bois durci, légères imperfections.

549 la feuille

2 po. x 3 po. x 8 pi. de longueur. Économie 55¢ morceau

2 po. x 4 po. x 8 pi. de longueur. Économie 95¢ morceau

Payez et emportez

seulement sur les items de l'annonce

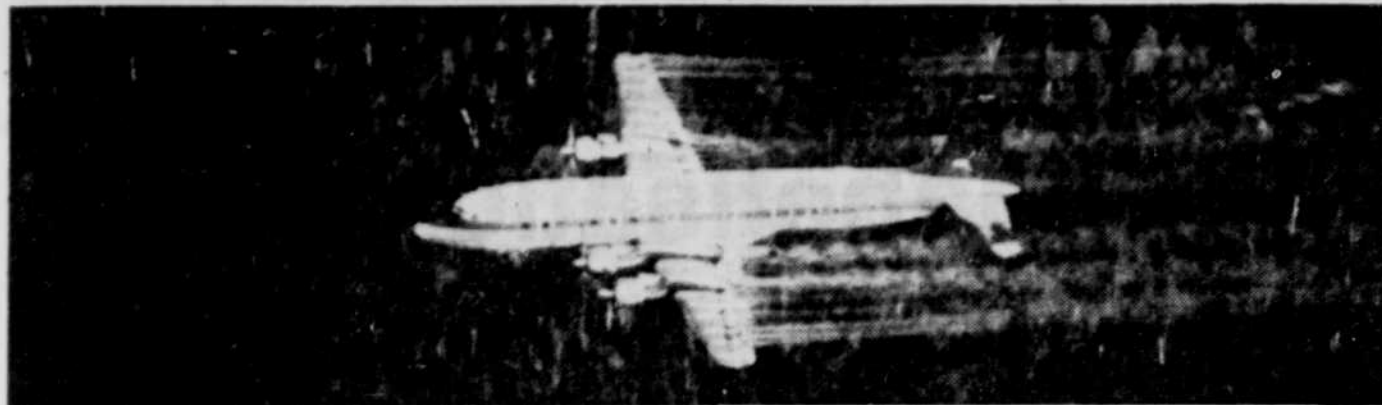
Une division de Canac-Marquis Grenier

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

1177 boul. Pie XI Val-Bélair-Téléphone: 842-1911

HEURES D'OUVERTURE: lundi au mercredi 8h00 à 17h30, jeudi et vendredi 8h00 à 21h00, et samedi 8h30 à 12h00.



Si le temps le permet, la lutte à la tordeuse de bourgeons débutera aujourd'hui au-dessus des forêts gaspésiennes.

Arrosage aérien contre la tordeuse de bourgeons

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — C'est aujourd'hui que doivent débuter dans le Bas-Saint-Laurent, les conditions climatiques le permettant, les pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le programme de pulvérisations pour cette année, couvrira une superficie de 1,004,450 hectares dans l'Est du Québec, soit environ 23 pour 100 de la superficie de la péninsule gaspésienne. Cette superficie représente plus du double de celle couverte en 1981, avec 467,193 hectares de forêt publique, qui était elle-même quatre fois plus grande que la superficie pulvérisée en 1980.

Selon M. Réal St-Laurent, du bureau régional du ministère de l'Énergie et des Ressources, c'est la recrudescence de l'épidémie de la tordeuse amorcée en 1980 qui justifie l'intensification du programme de pulvérisations.

Les pulvérisations dans l'Est du Québec se feront à partir de quatre aéroports, soit ceux de Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Matane et Bonaventure, où sont localisés des plans de mélange des insecticides utilisés.

M. St-Laurent a précisé que de la superficie pulvérisée, quelque 30,000 hectares recevront un traitement biologique au *Bacillus thuringiensis* (Bt), soit les zones les plus sensibles sur le plan écologique, comme les réserves, les sanctuaires d'oiseaux, les ravages de chevreuil ou d'orignal, etc. Pour les aires soumises à un traitement chimique, on utilise principalement un produit à base de féntrothion.

M. St-Laurent explique d'autre part que les pulvérisations commencent avec l'ouverture des bourgeons du sapin baumier, l'espèce la plus

affectée, laquelle coïncide avec le 4^e âge larvaire de l'insecte. Pour ces raisons, les pulvérisations ne se font pas en même temps à partir des quatre aéroports prévus, puisque la croissance de la végétation ne se fait que progressivement en direction de l'est. Ainsi les pulvérisations pour la région de Rimouski et de la vallée de la Matapédia ne débuteront que dans une période de cinq ou dix jours, et plus tard à Matane et à Bonaventure, mais on estime que l'opération sera terminée vers le 5 juillet.

La première application est d'ailleurs suivie d'une deuxième, cinq jours plus tard. Pour l'Est du Québec, l'ensemble de cette opération représente un coût global de l'ordre de \$10 millions, ce qui représente 82 pour 100 des sommes dépensées pour les pulvérisations au Québec. La raison en est évidemment, explique M. St-Laurent, que l'épidémie se déplace d'ouest en est, et que le plus fort de l'épidémie a maintenant atteint l'Est du Québec.

Pour expliquer le bien-fondé de ces pulvérisations, les spécialistes du ministère affirment que l'épidémie se terminera vers 1986, et que si on ne pulvérise pas, on peut escompter que la mortalité actuelle continuera de progresser pour atteindre 70 pour 100 pour le sapin baumier et 20 pour 100 pour les épinettes blanches et rouges, alors qu'un programme de pulvérisation au cours des cinq prochaines années permettra d'éviter environ 90 pour 100 des pertes sur 85 pour 100 du territoire traité.

Epidémies récurrentes

Les épidémies de tordeuse reviennent, comme on le sait, à tous les trente ans environ. La tordeuse est un insecte dont la larve se nourrit du feuillage annuel du sapin baumier et

de l'épinette blanche. Répétée de 4 à 7 ans, une défoliation sévère de la pousse annuelle peut entraîner la mort de l'arbre. Lors de la dernière infestation qui eut lieu au cours des années 50, on estime que 65 pour 100 du sapin et 20 pour 100 de l'épinette blanche ont succombé à l'attaque de l'insecte.

Malgré cette attaque sévère, l'industrie forestière en subissait des conséquences moindres parce qu'on ne faisait pas à l'époque une exploitation aussi intensive de la forêt. Mais aujourd'hui, les méfaits de la tordeuse risquent sérieusement de conduire à des ruptures de stocks si on ne lutte pas efficacement contre l'épidémie.

Evidemment, explique M. St-Laurent, les pulvérisations ne représentent qu'un des trois niveaux d'intervention envisagés face au problème de la tordeuse. Les deux autres sont le contrôle des causes de l'infestation, et les programmes de récupération en vue de minimiser les dommages.

C'est ainsi, explique-t-on, que le ministère poursuit de façon parallèle un programme de récupération des bois morts ou mourants, en vertu duquel quelque 41 millions de mètres cubes de bois affectés par la tordeuse sur les terres publiques et 1,5 million de mètres cubes sur terrains privés devraient être récupérés en 1982-1983 dans l'Est du Québec, ce qui représenterait environ 30 pour 100 des volumes qui risquent d'être perdus à cause de la tordeuse.

En ce qui concerne les pulvérisations, M. St-Laurent précise que 143,600 hectares seraient traités dans le Grand-Portage, 341,00 ha dans le Bas-Saint-Laurent, 357,800 ha dans la baie des Chaleurs, 196,700 dans la Gaspésie et 80,300 ha dans les Chénos.

Conflit de travail

Fermeture d'une usine à Donnacona

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Rien ne va plus à l'usine de matériaux de construction Domtar, à Donnacona. La compagnie a décidé hier à 16h de suspendre toute sa production, tant que le syndicat des 140 ouvriers ne mettrait pas fin à ses moyens de pression pour obtenir plus de garanties sur les retombées des méthodes d'évaluation de tâche, appliquées à l'usine depuis deux mois.

Cette riposte de la compagnie fait suite au branle-bas occasionné hier à l'usine par la rentrée au travail des deux évaluateurs de tâche chargés de mesurer le rendement des employés afin d'augmenter la productivité.

Ces évaluateurs avaient été expulsés de l'usine il y a 15 jours par les ouvriers, excédés par les séances de "chronométrage" se déroulant dans les départements de production et de transformation. Les travailleurs avaient même effectué deux sorties dans la ville, afin de faire bouger les choses.

Pour la troisième fois hier, un groupe de syndiqués a marché dans les rues de Donnacona puis est rentré à l'usine, où régnait la bisbille. C'était alors au tour des évaluateurs de tâche de prendre le chemin du retour.

Sans s'opposer à l'évaluation des tâches et au changement technologique, le syndicat demande, dans sa proposition déposée devant la compagnie, qu'il n'y ait pas de mise à pied temporaire ou permanente ni de scourt de travail, suite au rapport d'évaluation. Il réclame aussi que tout changement à l'organisation du travail découlant du rapport soit approuvé par le syndicat avant d'être appliqué.

La rentrée des évaluateurs de tâche à l'usine était conditionnelle à la signature de cette lettre d'entente. Or, les rencontres tenues entre les deux parties jusqu'à maintenant n'ont donné lieu à aucun compromis.

Lors de l'assemblée générale tenue dimanche, le syndicat a été formel: on maintient les moyens de pression pour obtenir plus de garanties. Quant aux commentaires face au geste de la compagnie, ils seront fournis aujourd'hui. La convention collective des 140 ouvriers affiliés à la CSN a été signée en novembre dernier, après deux jours de négociation.

Du côté patronal, on demeure discret. Selon le directeur de l'usine, M. Gilles Sauvé, la compagnie n'a eu d'autre choix que de fermer ses portes pour protéger l'intégrité de ses biens et la sécurité des lieux. C'est la première fois depuis trois ans que l'usine de matériaux cesse toute activité. Elle avait repris sa production à six jours la semaine dernière.

Société Asbestos Ltée

Congédiement de 37 cadres

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le producteur d'amiante "Société Asbestos Ltée" dont le gouvernement québécois a acquis le contrôle en février dernier par le biais de la Société nationale de l'amiante, procède actuellement à un remue-ménage dans les installations qu'il possède dans la région de Thetford-Mines. Ce branle-bas se traduira par le congédiement de 37 cadres et de 27 salariés syndiqués de bureau le 30 juin prochain.

Selon un porte-parole de l'entreprise, la récession économique oblige la compagnie à réorganiser ses services administratifs et de direction. Quelques employés pourront se prévaloir d'une préretraite tandis que les autres, comptant jusqu'à 25 années d'ancienneté, devront se chercher du travail ailleurs, dans un contexte où les débouchés sont restreints.

Ces nouveaux licenciements porteront à 145 le nombre de "cols blancs" mis à pied au cours des derniers 30 mois. Vingt-sept employés de bureau et trois agents de sécurité avaient été congédiés à l'automne de 1980. En mars 1981, 41 cadres et contractuels avaient été remerciés de leurs services.

Mises à pied massives

Par ailleurs, les 1,450 employés à l'heure sont rentrés au travail hier après un long congé forcé de huit semaines. La reprise des activités sera de courte durée puisqu'un autre arrêt de production, celui-là de cinq semaines, est prévu du 28 juin jusqu'au 2 août.

D'autre part, rappelés que les 550 mineurs de la compagnie "Mines d'amiante Bell Ltée" sont en mise à pied depuis hier pour une longue période de 13 semaines. La production reprendra le 30 août.



Nomination

Le rédacteur en chef et éditeur adjoint du SOLEIL, M. Claude Masson, annonce la nomination de M. Réal Laberge (ci-contre) au poste de directeur de l'information régionale. M. Laberge est journaliste au SOLEIL depuis 17 ans. Il était affecté au bureau de La Pocatière. Auparavant, il était attaché au bureau de Montmagny.

Le successeur de Réal Laberge au bureau de La Pocatière, M. Pierre Asselin, entrera en fonctions d'ici le 1er septembre.

Les sept bureaux régionaux permanents du SOLEIL sont situés à Sept-Îles (Jean Didier Fessou), Matane (Michel Corbeil), Rimouski (Jean-Claude Paquet), La Pocatière (Pierre Asselin), Saint-Joseph de Beauce (Paul-Henri Drouin), Thetford-Mines (Fortunat Marcoux) et Lévis (Gilles Pépin). En outre, deux collaborateurs réguliers desservent les territoires de Portneuf (Isabelle Jinchereau) et La Malbaie (Denis Gauthier).

Réal Laberge peut être joint, à Québec, au numéro de téléphone: 647-3363.

10 à 50%

sur toute la collection de chaussures et sacs à main de marques renommées chez

JEAN-PAUL FORTIN

BOWRING

AUBAINES ESTIVALES JUSQU'À 30% DE RABAIS

ÉPARGNEZ 20% sur le parasol et son support

Profitez pleinement de votre été avec Bowring. Pour le jardin, les réceptions ou pour faire plaisir à un ami, Bowring vous offre un vaste choix d'idées rafraîchissantes pour les chaudes journées estivales. Et un achat Bowring, dans une boîte exclusive à Bowring, est un cadeau toujours si apprécié.

ÉPARGNEZ 90% sur notre ensemble 4 pièces en rotin.

Sur nos magnifiques pièces de service italienne en verre givré. Idéales pour vos réceptions ou pour offrir en cadeau.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 30%

Sur nos superbes planches à découper, cabarets et bols à salade en teck véritable. Une touche raffinée et pratique.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20%

Sur notre vaisselle et nos pièces de service en plastique incassable Guzzini d'Italie. Parfaits pour l'intérieur ou l'extérieur.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 20%

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX.

Place Fleur de Lys / Place Laurier / Place Québec / Les Galeries de la Capitale

- ☐ Le corridor n'inquiète pas Duhaime B-2
- ☐ Montréal se refait une beauté B-3
- ☐ Sommet de Versailles dans l'harmonie B-8



S'il n'y a personne d'autre La succession de Ryan pourrait tenter Chrétien

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Même s'il affirme le contraire, M. Jean Chrétien relègue la succession de M. Claude Ryan à la chefferie du Parti libéral du Québec.

Conférencier, hier soir, devant la Chambre de commerce de Thetford-Mines, le ministre fédéral de la Justice a déclaré à deux reprises que le poste de M. Ryan ne l'intéressait pas et qu'il aimerait terminer sa carrière politique à Ottawa mais, chaque fois, il a gardé la porte ouverte en disant: "Si on n'en trouve pas un autre, je pourrais peut-être me raviser".

Le député de Saint-Maurice a dû se compromettre après qu'un intervenant, M. Fernand Lehoux, maire de Robertsonville, eut dit qu'il souhaitait qu'un homme courageux et de la prestance de M. Chrétien prenne la tête des libéraux du Québec.

Auditoire déçu

M. Chrétien en a déçu plusieurs quand il a révélé n'avoir rien à annoncer à la ville de Thetford dans sa lutte pour obtenir du gouvernement fédéral la reconnaissance de "zone désignée" afin de pouvoir bénéficier du fonds de \$350 millions créé pour venir en aide aux régions en difficulté. Il en a choqué plusieurs en avouant n'être pas au courant du dossier. "Ce n'est qu'à mon arrivée que l'on m'a informé de la situation", s'est-il défendu.

Boycottage

Comme le ministre n'avait rien à dire dans ce dossier chaud, les journalistes ont boycotté la conférence de presse qu'il devait leur donner après le dîner.

La région minière d'Asbestos a damé le pion à celle de Thetford-Mines en obtenant le statut de zone désignée en février. A la surprise de

tous, la ville de Black-Lake, sans avoir formulé une demande en ce sens, a été incluse dans cette zone. Or, Black-Lake, qui voisine la ville de Thetford-Mines, n'a aucun lien économique quelconque avec Asbestos, et ne fait pas partie de la même circonscription. Asbestos est située dans Richmond, tandis que Black-Lake et Thetford sont comprises dans Frontenac.

Le choix de Black-Lake a été fait à l'insu du député libéral de Frontenac, M. Léopold Coriveau. Ce dernier ne s'est pas gêné pour qualifier le geste de son gouvernement de "décision politique ou bornée, ou les deux à la fois".

Le milieu thetfordois croit être la victime d'une autre querelle entre les gouvernements fédéral et québécois, à cause de la présence chez lui de la Société nationale de l'amiante par le biais duquel le gouvernement québécois détient le contrôle de deux producteurs d'amiante actuellement en difficultés, Société Asbestos Ltée et Bell Ltée.



Le ministre des Finances Allan MacEachen est arrivé dans une humeur charmante à la réunion du comité des Communes sur les finances, hier. Il venait y expliquer son intention de réduire les augmentations de salaires des fonctionnaires à six pour cent pour l'année en cours.

Harguindeguy rejette toujours un gel "modulé" des salaires

par Pierre PELCHAT

Bien que le projet de loi prévoyant une baisse uniforme des salaires de 18,85 pour 100 en janvier frappe plus durement les petits salariés du secteur public, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) n'a pas l'intention de reconsidérer sa décision de rejeter le gel "modulé" des salaires contenu dans la première proposition gouvernementale du 15 avril.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au SOLEIL, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, à la suite du dépôt du projet de loi 70 à l'Assemblée nationale.

"C'est une question de principe. C'est plutôt vicieux la façon que le gouvernement se comporte à l'égard de ses employés. Les membres se sont déjà prononcés contre la première proposition. Nous n'avons pas encore envisagé de renégocier ça", a-t-il commenté.

M. Harguindeguy se dit cependant conscient que la décision gouvernementale va affecter davantage le SFPQ qui compte une forte proportion de membres dont les revenus se situent en bas de la moyenne de ce qui se paie dans le secteur public et parapublic. "On va laisser le gouvernement adopter sa loi avant de faire quoi que ce soit", a-t-il ajouté.

Même si le gouvernement a renoncé à rouvrir unilatéralement les conventions collectives en cours, M. Harguindeguy estime que l'Etat-employeur ne respecte pas plus sa signature en réduisant les salaires de janvier à mars 1983.

Une clause stipule qu'à l'expiration de la convention collective le



Le Soleil, André Boucher
Jean-Louis HARGUINDEGUY

31 décembre, les conditions de travail continuent de s'appliquer sans changement tant qu'une nouvelle convention collective n'aura pas été acceptée ou déclinée.

Pour contourner cette difficulté, le gouvernement québécois veut prolonger unilatéralement la présente convention collective pour trois mois en ne modifiant que les clauses salariales. Même si les députés adoptent ce projet de loi, il n'entrera en vigueur que le jour où il sera promulgué. Entre-temps, le gouvernement entend s'en servir pour faire pression sur les négociateurs syndicaux afin d'en venir à une entente avec les centrales syndicales dans les prochains mois.

Pédicite et publicité

Dans les prochains jours, les di-

rigents du SFPQ ne resteront pas les bras croisés devant les "attaques" gouvernementales.

Une pétition commence à circuler aujourd'hui dans la fonction publique pour exiger le retrait des projets de loi sur les diminutions de salaires et sur les modifications à la baisse des régimes de retraite des employés de l'Etat.

En plus, le SFPQ dépensera \$200,000 en publicité à la radio et dans les médias écrits pour dénoncer l'attitude gouvernementale. Cette campagne publicitaire va se poursuivre jusqu'à l'ajournement des travaux à l'Assemblée nationale.

Aucun arrêt de travail n'est envisagé pour le moment. "On s'enlignera beaucoup plus sur un plan d'action pour l'automne", a précisé M. Harguindeguy, en raison des vacances estivales pour la plupart des fonctionnaires.

Le président du SFPQ entend demander une réunion des représentants de tous les syndicats du secteur public et parapublic, incluant les centrales syndicales, pour discuter de l'attitude à adopter face aux récentes décisions gouvernementales.

M. Harguindeguy ne savait pas hier si le SFPQ participerait à la manifestation des trois centrales CEQ, CSN et FTQ qui doit avoir lieu le 11 juin sur la colline parlementaire pour dénoncer le budget Parizeau et les lois "anti-ouvrières" du gouvernement Lévesque. "Nous n'avons pas pris de décision", a-t-il dit, ajoutant qu'aucune invitation ne lui avait été adressée.

Des offres de 6 pour 100 aux fonctionnaires fédéraux

OTTAWA (d'après UPC et CP) — Les fonctionnaires fédéraux pourraient avoir à accepter des offres salariales de l'ordre de 6 pour 100 cette année soit leur part à fournir dans l'effort pour tenter de maîtriser le taux d'inflation au Canada, a déclaré hier le ministre des Finances Allan MacEachen.

"Comment faire baisser l'inflation sans baisser les salaires", de s'interroger le ministre devant le comité des Communes sur les finances. "Les employés de l'Etat ont une meilleure sécurité d'emploi, ils ne sont pas congédiés en période de récession, il n'est que juste qu'ils prennent le devant du peloton de la baisse des salaires", selon le ministre.

"Le taux d'inflation qui est actuellement de 11,3 pour 100 ne diminuera pas tant que les pressions à la hausse sur les salaires ne diminueront au même rythme qu'ailleurs et que les prochains règlements dans le secteur public ne descendront pas aussi bas que 6 pour 100", estime MacEachen.

Selon le ministre toutefois, la spirale inflationniste n'est pas le fait des demandes salariales des employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à ceux du secteur privé tout en étant supérieur à ceux en vigueur aux

Etats-Unis et en Grande-Bretagne. "Pouvons-nous nous permettre cela?", a demandé le grand argentier aux membres du comité.

Hausses substantielles

Les échelles salariales des hauts fonctionnaires de la fonction publique estiment que les échelles salariales des hauts fonctionnaires fédéraux devraient être relevées de 9,5 pour 100 au cours de la prochaine année.

En vertu de telles augmentations, les salaires des sous-ministres les mieux payés atteindraient \$108,600 à compter du 1er avril 1982.

Selon le président du groupe, M. James W. Burns (qui est également président de Power Corporation), l'acceptation de ces recommandations coûterait environ \$22 millions au gouvernement pour le présent exercice financier, et toucherait quelque 4,000 fonctionnaires.

Le groupe, qui publiait hier son dixième rapport, soutient qu'il est logique que les gestionnaires reçoivent un traitement supérieur à leurs subalternes et que l'écart entre les gestionnaires et les niveaux supérieurs

des syndiqués est actuellement trop faible.

De plus, selon M. Burns, il devient de plus en plus difficile de recruter de nouveaux gestionnaires ou de garder les fonctionnaires les plus compétents au service du gouvernement quand le secteur privé leur offre des salaires parfois deux fois plus élevés.

Trudeau décide

C'est le premier ministre Trudeau qui devra, en définitive, accepter ou rejeter les recommandations du groupe.

Ce dernier avait proposé, lors de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie en février, que les salaires des hauts fonctionnaires les mieux rémunérés soient gelés, dans un effort pour contrôler les salaires du secteur public.

Mais M. Burns ne croit pas que le gouvernement devrait se servir des hauts fonctionnaires comme exemple de son programme de restrictions budgétaires.

"Ils ont été un exemple pour les six ou sept dernières années, pendant cette période, les hauts fonctionnaires ont vu leur pouvoir d'achat décroître plus rapidement que tout autre groupe", a déclaré M. Burns.

Les centrales encore muettes sur le bill 70

MONTREAL (PC) — A la veille du dépôt par Québec d'un projet de loi sur les services essentiels, les trois centrales du Front commun n'avaient toujours pas livré, hier, leur réplique officielle aux différentes modifications de leurs conventions collectives décidées par le gouvernement.

Le négociateur de la CSN, M. Jean-François Munn, a déclaré que les trois centrales étudieront d'abord le projet de loi 70, qui prévoit des réductions dans les salaires du secteur public en janvier 83, avant de se prononcer. Rappelant que le gou-

CLÔTURES
• mailles bois, métal
• Barrières et accessoires
• installation, réparation
CLÔTURE ORLÉANS
LTÉE
849-2465

DOCTEUR BAIGNOIRE

Procédé exclusif
Mondialement reconnu
• émaillage
• polissage
• réparation d'écailles

Baignoire
Lavabo
Toilette

Estimation
gratuite

345, boul.
Bastien
Neufchâtel,
Québec

843-2034



Depuis 1952



VALEUR H.R.

LE CHIC DE LA SOIE

Rien ne l'égale pour votre garde-robe estivale. Une exclusivité H.R. à prix spécial.

99\$

Ravissante robe en soie sauvage. Encolure carrée et empiècement froncé, manches tombant légèrement sur les épaules, poches prises les coutures et ceinture assortie. Bleu royal, jade ou écru. 6-14. Une super élégance pour un super été. Collection 1300, 2^e.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Bell offre un nouveau service gratuit aux PME

par Denis ANGERS

"Grande société de télécommunications canadienne offre à petites et moyennes entreprises du Québec services de consultation gratuits. Programmes de perfectionnement personnel. Stratégies de mise en marché originales. Contacter Téléphone, composante du groupe Bell Canada."

Voilà le message que cherchaient à passer hier les experts en communications de la Bell devant une cinquantaine de membres influents de la communauté d'affaires de la région de la capitale. Des commissaires industriels, des représentants d'associations patronales et des responsables d'institutions financières qu'ils avaient réunis à Sainte-Foy, pour la première journée de la Semaine des communications téléphoniques que patronne Bell Canada.

Au programme de cette première rencontre: une explication détaillée du programme Téléphone, un programme en vertu duquel les dirigeants d'entreprises peuvent bénéficier gratuitement de l'expertise des spécialistes en marketing de Bell pour l'élaboration et la mise en place de campagnes de recrutement, de perception ou d'abonnement par voie téléphonique. Une seule condition posée: que cette campagne fasse usage du service interurbain dispensé par la société téléphonique.

En fait, posait M. Robert Lévesque, de Téléphone, ce programme permet de concilier deux intérêts. Celui de l'entreprise qui désire profiter au maximum de ses installations téléphoniques. Et celui de Bell qui profitera évidemment d'une utilisation encore plus poussée de ces mêmes équipements.

Volet méconnu

Selon M. Lévesque, le programme Téléphone, bien qu'introduit à Québec depuis 4 ans, est toujours méconnu par les hommes d'affaires d'ici, peut-être parce qu'il implique une étroite collaboration entre eux et les experts de Bell, collaboration qui par exemple signifie que le dirigeant de l'en-

treprise X devra dresser un bilan de ses comptes recevables, au profit d'un des trois diplômés en marketing travaillant au bureau de l'Est du Québec.

Ce qui n'est pas toujours aisé, constate M. Lévesque, notamment dans le cas de petites maisons familiales qui ont l'habitude de fonctionner de manière fort discrète, par peur de la concurrence.

Pourtant, une fois ce climat de collaboration créé, les dividendes peuvent s'avérer être intéressants. Ainsi, les besoins en communications téléphoniques identifiés, Téléphone se chargera de dégager les problèmes de l'entreprise, suggérera des solutions, proposera une stratégie de marketing... Les parties s'étant entendues, Bell assumera ensuite la formation et l'entraînement du personnel, fera les suivis avant de procéder ultérieurement à une évaluation de l'expérience. Une évaluation qui dressera un rapport entre le coût de la campagne et ses résultats.

Usages multiples

Objet de commerce universellement répandu, le téléphone serait, pose M. Lévesque, trop souvent mal ou trop peu utilisé par les PME québécoises. Ainsi, soutient-il, le contact téléphonique peut aisément réduire les frais et accélérer le roulement des affaires en ce qui a trait au recouvrement des comptes recevables, au roulement des stocks, au recrutement de clients additionnels...

D'ailleurs, le concept Téléphone serait, aux yeux de ses promoteurs, très flexible, permettant de répondre aux besoins d'entreprises colossales telles IBM et Xerox tout aussi bien qu'à ceux de la PME locale ou des agences gouvernementales.

Au demeurant, de conclure M. Lévesque, le rôle de ce service est d'abord de rentabiliser un service d'affaires en le débarrassant d'une foule de "petits problèmes quotidiens" qui ne permettent pas à l'entreprise d'en tirer le maximum. Des petits problèmes comme des rendez-vous ratés, des demandes de renseignements oubliées, des ventes perdues parce que trop lentement satisfaites.

Expansion du gaz naturel au Québec Ottawa versera \$500 millions

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Dans sa mise à jour du programme énergétique national, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a annoncé hier une série de mesures destinées à stimuler l'expansion de l'infrastructure du gaz naturel au Québec.

Parce qu'au Québec, la construction des embranchements au gazoduc sont plus coûteuses que dans d'autres parties du Canada, Ottawa affectera \$500 millions pour défrayer les coûts actuels des embranchements déjà approuvés par l'Office national de l'énergie pour desservir les localités des rives nord et sud du Saint-Laurent.

Il s'agit plus particulièrement, a précisé un porte-parole du ministère, des conduites desservant Lachute, les



M. Marc LALONDE

Cantons de l'Est et le Lac-Saint-Jean.

Le gouvernement du Canada a également décidé de verser un prêt sans intérêt pour payer la totalité des frais, évalués à \$45 millions au cours des deux prochaines années et demie, pour les travaux de génie et d'arpentage relatifs à la construction du gazoduc à l'est de Québec. Le prêt sera remboursable une fois que la section des Maritimes aura été construite.

Le ministre a rappelé qu'on s'attend à ce que Trois-Rivières soit desservie par le gazoduc en novembre cette année et Québec au printemps de 1983.

En ce qui concerne la région du Bas-Saint-Laurent, le ministre a fait savoir que le contretemps qui retarde la construction du gazoduc ne remet

pas en question les ententes intervenues entre la maires de la région et les porte-parole du gouvernement fédéral, en septembre 1981.

La question de l'embranchement devant relier Rivière-du-Loup et Matane demeure inchangée, et le distributeur dans la région du Bas-Saint-Laurent, Gaz intercity du Québec, peut en tout temps soumettre un projet en vertu du programme d'expansion des réseaux de distribution lancé en mars 1982, a dit M. Lalonde.

"Quant aux chances de Gros-Caron d'obtenir l'usine de gazéification (le terminal-méthanier) dans le cadre du projet pilote de l'Arctique, elles ne sont pas modifiées, l'Office national de l'énergie étudiant présentement le projet pour déterminer s'il doit être réalisé", a ajouté M. Lalonde.

Le gouvernement devrait repartir à zéro, affirme l'Opposition

(PC) — Si l'Opposition était unanime à décrier la mise à jour du Programme énergétique national (PEN) annoncée hier par le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde; conservateurs et néo-démocrates ne pouvaient s'entendre sur les remèdes à apporter aux maux qui affligent actuellement l'industrie pétrolière.

Le critique financier des conservateurs, M. Michael Wilson, tout comme le critique néo-démocrate en matière d'énergie, M. Ian Waddell, affirmaient que le gouvernement devrait repartir à zéro et récrire sa politique énergétique.

Mais au moment où M. Wilson demandait une aide accrue à l'industrie pétrolière, M. Waddell affirmait que les annonces faites par M. Lalonde n'étaient rien d'autre qu'un cadeau de \$2 milliards pour les grandes compagnies pétrolières.

Pour M. Wilson, le discours du ministre de l'Énergie est un aveu et une preuve que le PEN était un échec.

"Le ministre avoue que ce qu'il a fait depuis 18 mois est un désastre total, mais il a fallu 18 mois avant qu'il ne s'en rende compte, a affirmé M. Wilson. Mais entre-temps nous avons perdu des emplois, l'exploration a cessé, nous avons perdu Alsands et Cold Lake et nous avons perdu tout espoir d'en arriver à l'auto-suffisance énergétique".

Le critique conservateur a soutenu que rien dans la déclaration de M. Lalonde n'était destiné à mettre fin à l'incertitude de l'industrie pétrolière, et que l'industrie est toujours aussi inquiète du fait que le gouvernement sera encore capable de changer les règles du jeu au beau milieu de la partie.

"Rien ne prouve aux compagnies que dans six mois le ministre ne décidera pas de changer du tout au tout les règles du jeu encore une fois", a déclaré M. Wilson.

M. Wilson s'est dit d'accord avec les mesures qu'a prises le ministre pour aider les petites compagnies pétrolières, mais il a déploré que cela se fasse sur le dos des consommateurs. "Les consommateurs devront payer 30 pour cent de ce programme, c'est-à-dire \$600 millions de plus", a lancé M. Wilson.

Néo-démocrates Pour le néo-démocrate Ian Waddell, les mesures annoncées par M. Lalonde ne feront qu'augmenter les multinationales du pétrole.

"Voici un gouvernement qui n'a pu trouver un sou pour les services de santé, pour l'éducation ou pour créer

des emplois, mais qui vient soudainement de trouver \$2 milliards pour l'industrie pétrolière", a lancé M. Waddell.

Merv Leitch Le ministre de l'Énergie de l'Alberta, M. Merv Leitch, a déclaré hier qu'il ne se prononcera pas sur les changements apportés au Programme énergétique national tant qu'il n'aura pas pris connaissance du dossier.

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a annoncé cette semaine à jour lundi, à la Chambre des Communes. Elle comporte des mesures qui donneront \$2 milliards de plus à la compagnie pétrolière d'ici 1986.

Le gouvernement fédéral réduira certaines taxes et permettra aux compagnies de demander un prix plus élevé pour certains types d'huile.

Les mesures annoncées hier visent aussi à encourager l'utilisation de source d'énergie alternative, comme le propane et le gaz naturel.

M. Leitch a déclaré qu'il pourrait donner ses réactions aujourd'hui, après avoir lu le document dont le titre est "Le programme énergétique national, mise à jour 1982".

carrières et professions

Pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

VENDEURS/EUSEES
D'ISOLATION
DEMANDE(E)S
Communiquer
avec:
M. Guy Houle
842-5050

CARRIERES et
PROFESSIONS
UN MOYEN
EFFICACE
POUR TROUVER
VOTRE
MAIN-D'OEUVRE

MacEachen revise ses prévisions financières

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances a déclaré, hier, que la récession l'oblige à réviser les prévisions financières et économiques qu'il a faites dans son budget de novembre.

C'est ainsi, a noté M. Allan MacEachen devant le comité parlementaire des finances, que le déficit sera plus élevé, que les emprunts

du gouvernement seront plus considérables, que le taux de chômage sera supérieur et que la croissance économique sera plus lente.

M. MacEachen a fait cet aveu, après avoir été accusé par des députés de l'opposition d'affaiblir la confiance du secteur privé et de laisser le pays à la dérive.

Le ministre a refusé, cependant, de fixer une

date pour la publication de ses nouvelles prévisions. Il s'est contenté de dire que ce serait avant l'ajournement d'été du Parlement... s'il avait besoin du consentement des Communes pour emprunter plus d'argent.

Déficit

Dans son dernier budget, M. MacEachen avait prédit un déficit de \$10,5 milliards. Selon le député conservateur Michael Wilson, ce déficit pour 1982-83 va s'élever entre \$13 et \$15 milliards, si ce n'est pas plus.

Pour ce qui est du chômage, M. MacEachen avait prédit un taux de 7,8 pour 100 en 1982. Il serait plutôt question, maintenant, d'un taux de 9,2 pour 100 pour cette année, selon des documents du Fonds monétaire international.

La même source voudrait que le produit national brut du Canada baisse de 0,5 pour 100 cette année, la première baisse depuis les années 50. Dans son budget, M. MacEachen prévoyait une croissance économique de 2,2 pour 100.

Pertes accrues pour Sidbec

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Après avoir enregistré une perte de \$37 millions en 1980 sur ses opérations minières, Sidbec s'apprête à annoncer, demain à Montréal, une perte de \$40 millions pour l'année 1981. Quant aux pertes anticipées pour l'exercice financier en cours, elles seraient de l'ordre d'environ \$50 millions. Soit un grand total de \$127 millions sur trois ans.

Malgré cette situation, il est hors de question de fermer Sidbec-Normines et aucune recommandation en ce sens n'a été soumise au gouvernement du Québec. Cette mise au point, c'est celle du ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, jeudi soir, à Sept-Îles. Elle devrait mettre un terme aux nombreuses rumeurs et spéculations voulant que Sidbec ferme sa filiale port-carrière.

Il est vrai que ces rumeurs étaient alimentées au plus haut niveau puisque le ministre responsable du dossier, M. Rodrigue Biron, et le président de Sidbec, M. Robert de Coster, n'hésitaient plus guère à envisager publiquement la fermeture de Sidbec-Normines.

Coût social

Sur ce dossier, le ministre Landry devait même préciser: "Cette aventure minière est un véritable boulet pour Sidbec et ça n'aurait jamais dû être fait. Mais il n'est pas question d'une fermeture de Sidbec-Normines, qui de toute façon coûterait cher aussi, mais plutôt d'une restructuration". En effet, même si elle fermait ses portes et débauchait son personnel, Sidbec-Normines serait encore contrainte de déboursier environ \$60 millions par année pour assurer le financement de sa dette à long terme contractée lors de la construction de l'usine de bouletage de Port-Cartier. Cette dernière ayant nécessité des investissements de \$620 millions au milieu des années 1970.

Mais, plus encore, c'est le coût social d'une telle fermeture qui serait énorme. Coût social qui dépasserait largement la seule perte financière de \$40 millions par année.

En effet, si Sidbec-Normines devait fermer ses portes, elle devrait débaucher ses 400 métallos à Port-Cartier et fermer le dernier établissement industriel de cette petite ville de la Côte-Nord. Ce serait le coup de grâce pour Port-Cartier qui ne s'est pas encore remis de la fermeture de Rayonier-Québec, il y a trois ans.

De plus, il faudrait encore débaucher le millier de métallos à l'ouverture aux installations minières de Virage Lake et de Lac Jeanine, au Nouveau-Québec, et qui vivent à Gagnon. A toutes fins utiles, cela signifierait la

fermeture et le démantèlement de cette petite ville nordique de 3.500 âmes.

Quel gouvernement oserait forcer une société d'État à prendre une décision si coûteuse sur le plan social et dans la conjoncture actuelle?

Restructuration

A Sept-Îles, le ministre Landry a parlé d'une restructuration de l'entreprise. Il n'a pas écarté la possibilité que Sidbec cède à l'entreprise privée une partie de son capital-actions dans Sidbec-Normines.

Mais indépendamment d'une restructuration financière, Sidbec-Normines restera toujours aux prises avec deux problèmes majeurs: les boulettes de fer de Port-Cartier ne trouvent pas preneur sur le marché, les coûts énergétiques du groupe ne cessent d'augmenter à une cadence jugée insoutenable.

Ainsi, récemment, le président et chef de l'exploitation de Sidbec-Dosco, M. Gilles Charette, affirmait qu'à moins d'un revirement important dans les politiques énergétiques des deux niveaux de gouvernement, les scieristes canadiens assisteront à une baisse de leur production et à un envasement des importations d'acier.

Depuis 1975, le prix de l'énergie électrique au Québec accuse une hausse plus marquée que le prix moyen de l'acier et la situation est aussi dramatique en ce qui concerne le coût du gaz naturel. Et cette tendance à la hausse devrait se maintenir pour la période de 1981 à 1986.

Ce qui fait dire à M. Gilles Charette: "Les difficultés qu'éprouve une sidérurgie dotée de fours électriques et utilisant des boulettes réduites, comme c'est le cas de Sidco-Dosco, s'accroîtront à moins que l'on apporte des changements importants aux politiques énergétiques fédérales et provinciales ou, encore, qu'il y ait un rajustement conséquent du prix de l'acier".

Le contrat de Bombardier

Comme toutes les aciéries nord-américaines, Sidbec est très durement touchée par la crise économique en cours et le marasme du marché du fer et de l'acier. Au point que l'entreprise d'État a été contrainte de débaucher quelque 1.900 de ses travailleurs pour une période indéterminée.

Il faudrait quelques projets importants, gros consommateurs de fer et d'acier, pour relancer l'activité de Sidbec. Le fabuleux contrat du métro de New York à la firme québécoise Bombardier en est un.

Mais, jeudi soir, le ministre Landry ne savait pas si ce contrat aurait des répercussions auprès de Sidbec et si Bombardier y achèterait l'acier dont elle aura besoin pour la construction des wagons du métro de New York.

DU NOUVEAU!

Notre nouveau Compte de placement garanti:
Aussi profitable et tellement plus pratique
qu'un Certificat de placement garanti.

14 1/4%
jusqu'au 1^{er} juillet

Avec un solde minimum de 5,000 \$, vous obtenez chaque mois...

- un intérêt composé
- un renouvellement automatique
- un relevé de compte

Profitez de notre nouveau Compte de placement garanti, il est si pratique. Pour de plus amples détails, passez à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

1120 CHEMIN ST-LOUIS, SALLERY 601-7241 LUN.-VEN. 8:45 A.M. - 4:45 P.M. • CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER, STE-FOY 658-1013 • 1874 D'ESTIMAUVILLE, QUÉBEC 667-7318 LUN.-MER. 9:30 A.M. - 5:00 P.M. / JEU.-VEN. 9:30 A.M. - 9:00 P.M. / SAMEDI 9:00 A.M. - 2:00 P.M.

*Taux sous réserve de confirmation et révision mensuelle. Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

17% obligations, 5 ans

16 3/4% obligations, 3 ans

AUTRES TERMES ET TAUX DISPONIBLES

intérêt annuel

Appelez:
J. Albert Gagnon
(418) 529-9332
ou votre courtier en placements

Morguard
Compagnie de Placements
Hypothécaires Morguard
du Canada
888 Rue St-Jean
Québec, Québec G1R 5H6
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Taux sujets à changements

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte postale (Département), il se peut que vous ne désirez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:

- 1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
- 2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne désirez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
- 3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARBEAU, Antonin — Est décédé, à l'âge de 85 ans, le 29 mai 1982, au centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos, monsieur **FRANÇOIS-XAVIER BARBEAU**, époux de feu Eugénie Brouard. Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, ses enfants: Mme Jeanne-D'Arc Gagnon, épouse de St-Dominique, M. et Mme Louis Gagnon (Marie) d'Amos, M. et Mme Roland Carrier (Yolande) de Lévis, M. et Mme Eugénie Couture d'Amos, Mme Jacqueline Gagnon de Matagami, M. et Mme Réal Couture de Montréal, Mlle Gertrude Couture de Montréal, M. et Mme Vilho Partanen de Toronto (Lise), M. Marcel Couture de Gagnon, M. et Mme Normand Talbot (Michèle) d'Amos, Mlle Carole Couture de Macamic, son frère M. et Mme Robert Couture de Lévis, ses belles-sœurs Mme Jos Gagnon de Lévis, Mme Théophile Roberge de St-Louis-de-Pintendre, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Emile Brouard de St-Charles de Bellechasse, M. et Mme Rosaire Brouard de St-Louis-de-Pintendre, M. et Mme Paul-Emile Pelchat de St-Louis-de-Pintendre, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Les funérailles ont eu lieu, lundi 31 mai à 15h, en l'église St-Dominique-du-Rosaire et l'inhumation a suivi au cimetière d'Amos. La direction des funérailles a été confiée au

BARBEAU (Antonin) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 30 mai 1982, à l'âge de 62 ans et 9 mois, est décédé M. Antonin Barbeau, surintendant de L. Moffet Inc., époux de Mme Patricia Audy. Il demeurait au 3601, St-Odilon, Giffard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juin 1982 à 11h. Départ de la résidence funéraire

Wilbroad Robert Inc. 3221 ave Royale Giffard

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs: Irène, Jacqueline (Jacques Barbeau), Mme Thérèse Grenier, Sr Denise Barbeau des Sœurs de St-Christienne; ses frères: Yves (Floriane Simard), Marcel (Lucille Grenier); sa belle-mère: Mme Lédia Audy; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Oscar Racine, M. et Mme Roger Anctil, Mme Thérèse Languevin Barbeau, Mme Marie-Ange Drouin Barbeau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis de la famille. M. Barbeau sera exposé à compter de 19h mardi le 1er juin.

BELINGE (Marcel) — A Hull, le 24 mai 1982, à l'âge de 62 ans est décédé M. Marcel Bélingue, traducteur à l'Alliance de la Fonction publique, Ottawa, époux de dame Marguerite Albert. Les funérailles ont eu lieu le 28 mai à Hull. Il laisse dans le deuil outre son épouse

ses enfants, gendres et belles-filles, Jean (Liliane Lefebvre), Renée (Raymond Labelle), et Marie-Lys (Pierre Belisle), ainsi que 7 petits-enfants, ses sœurs et beaux-frères, Rachel (Napoleon Jacques), Hélène (Marie-Louis Thibault).

BLANCHET (Louise Gagné) — A Québec, le 30 mai 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Louise Gagné, épouse de M. René Blanchet, architecte. Elle demeurait au 520 ave Laurier, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er juin, à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Cœur de Marie et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Juliette (Lili), Renée (Richard Paré), Jean-Marie (Jacques Auclair), Louis, Jacques, Pierre (Sylvie Paradis), Claude, Roger (Christiane Perreault); ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Esmée Gagné, M. et Mme Jean Gagné, Mme Madeleine Auger, M. et Mme Paul Veilleux, Dr et Mme François Gagné, Mme Béatrice Beliveau, M. et Mme Jos Blanchet, M. et Mme Paul Blanchet, Mlle Gaby Blanchet, Dr et Mme Marc Blanchet, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques, 575 boul. Wilfrid Hamel, Québec, G1M 2S8, 529-2686. Elle sera exposée lundi, à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

BOLDUC (Frère Albert "Bernardin")



Le frère Albert Bolduc, de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, est décédé à la maison des FEC, 2555, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, le 31 mai 1982, à l'âge de 84 ans et un mois, après 65 ans de vie religieuse.

Le corps du défunt est exposé à la maison des FEC, 2555, chemin des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Denis-du-Plateau, 1100 route de l'Eglise, Sainte-Foy, le jeudi 3 juin, à 10h, et seront suivies de l'inhumation au cimetière Belmont. Fils de Louis-Edmond Bolduc et Odéline Dupuis dit Gilbert, il est né au Sacré-Cœur-de-Marie (Mégantic) le 29 avril 1896. Après ses années de formation religieuse et professionnelle au noviciat de Maisonneuve et au scolasticat de Laval-des-Rapides, près de Montréal, le frère Albert a accompli une longue carrière dans l'éducation, malgré une santé chancelante dans les débuts. Il a enseigné durant une quinzaine d'années à Québec (St-Sauveur et St-Joseph), à Arthabaska, à Thetford (St-Maurice) et à Nicolet. Puis durant une autre quinzaine d'années, il fut "maître de salle" à Trois-Rivières (académie DLS) et à Sainte-Marie de Beauce. Il fut ensuite l'ingénieur au Mont-Bénédict (Sainte-Angèle-de-Laval) pendant sept ans et vérificateur au centre pédagogique (Québec) pendant 16 ans. Depuis huit ans, il était à sa retraite à la maison des FEC sur la rue Cook, à Québec, où il rendait service comme "postier". Le frère Albert laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté, ses deux sœurs et son frère: Mme Gaudias Beaudoin, Mme Lydia Paquet et M. Arthur Bolduc, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative du Pied de la falaise

BOUTHILLETTE (Robert)



A l'Hôpital Laval, le 31 mai 1982, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Robert Bouthillette, employé du Ministère de la Justice du Québec, époux de dame Monique Rancourt. Les funérailles auront lieu mercredi, 2 juin, à 14h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 13h45, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Marc et Lili, son petit-fils David (Mme Oscar Bouthillette, senior), sa belle-mère Mme Marie-Jeanne Brousseau Rancourt Leclerc, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Léonard Perreault (Madeleine), M. et Mme Robert Normand (Jacqueline), M. et Mme Jean-Louis Mercier (Georgette), M. et Mme Oscar Bouthillette junior (Pauline Pagé), M. et Mme Yvon Tournant (Pauline), M. et Mme André Bouthillette (François Lemoine), M. et Mme Paul Rancourt (Yvonne Latulippe), Mme Roland Rancourt (Lucienne Emond), M. et Mme William Villeneuve (Marie-Jeanne Rancourt), M. et Mme Philippe Laliberté (Fernande Rancourt), M. et Mme Paul-Henri Plante (Claire Rancourt), M. et Mme Gaston Fortier (Cécile Rancourt), M. André Rancourt, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Il sera exposé à compter de mardi, 14h. Salon fermé entre 17 et 19h.

CLAIRMONT (Gérard) — A Sillery, le 30 mai 1982, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Clairmont, économiste au ministère des Affaires culturelles, époux de dame Louise Lemieux. Il demeurait au 1191 avenue du Buisson, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juin, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre: Anna et Daniel Hadden, Marc, Michael et James; sa mère: Mme Joseph Clairmont de Fall River, Mass., ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Il sera exposé lundi, le 31 mai 1982, à compter de 19h.

COUTURE (François-Xavier) — Est décédé, à l'âge de 85 ans, le 29 mai 1982, au centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos, monsieur **FRANÇOIS-XAVIER COUTURE**, époux de feu Eugénie Brouard. Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, ses enfants: Mme Jeanne-D'Arc Gagnon, épouse de St-Dominique, M. et Mme Louis Gagnon (Marie) d'Amos, M. et Mme Roland Carrier (Yolande) de Lévis, M. et Mme Eugénie Couture d'Amos, Mme Jacqueline Gagnon de Matagami, M. et Mme Réal Couture de Montréal, Mlle Gertrude Couture de Montréal, M. et Mme Vilho Partanen de Toronto (Lise), M. Marcel Couture de Gagnon, M. et Mme Normand Talbot (Michèle) d'Amos, Mlle Carole Couture de Macamic, son frère M. et Mme Robert Couture de Lévis, ses belles-sœurs Mme Jos Gagnon de Lévis, Mme Théophile Roberge de St-Louis-de-Pintendre, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Emile Brouard de St-Charles de Bellechasse, M. et Mme Rosaire Brouard de St-Louis-de-Pintendre, M. et Mme Paul-Emile Pelchat de St-Louis-de-Pintendre, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Les funérailles ont eu lieu, lundi 31 mai à 15h, en l'église St-Dominique-du-Rosaire et l'inhumation a suivi au cimetière d'Amos. La direction des funérailles a été confiée au

Funérarium Jean-R. Gauthier d'Amos

COUTURE (Rosaire) — A Québec, le 31 mai 1982, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Rosaire Couture, fils de feu Joseph Couture et de dame Hénédine Frgault. Il demeurait à 444 avenue Sauterelle, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 juin à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 260 avenue Bocage Ville de Vanier à 13h45, pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil sa mère Mme Joseph Couture, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lucien Drapeau, Mme veuve Léopold Couture, M. et Mme Cajetan Chamberland, M. et Mme Henri Blanchet, M. et Mme Roger Couture, M. et Mme Henri Gagné, M. et Mme André Turcotte, M. et Mme Jean-Claude Couture, Mlle Claudette Couture; plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Pour informations: 529-3371.

DENIS (Gemma Bussières) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 mai 1982 à l'âge de 59 ans, est décédée dame Gemma Bussières, épouse de Robert Denis. Elle demeurait au 100 ave. Beaucage, ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 juin à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 260 ave. Beaucage Ville de Vanier à 9h50 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance, et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: Dorothee et Jean-Paul Cantin, Lise et Gilles Denis, Francine et Gaétan Denis, Mlle Francine Denis; sa mère: Mme Jeanne Bussières Pagé; ses petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Georges et Lise Pagé, Simone et Ernest Champagne, Gaston, Jean-Claude et Micheline Pagé, Marie-Louise Bonneau, Clément et Germaine Pouliot, Marcelle Denis, Cécile Denis, Albertine Denis, Cécile Beauregard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée lundi le 31 mai 1982 à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

DE ROME (Rita Rousseau) — Samedi le 29 mai, est décédée dame Rita Rousseau, épouse de Antoine De Rome, de Contrecoeur, et autrfois de St-Pétronille, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu le mercredi 2 juin, à 15h, en l'église de St-Pétronille et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Parents et amis sont invités à s'y rendre sans autre invitation. Et que les offrandes se traduisent par un don à la Société Canadienne du Cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest,

Québec. G1M 2S8. Elle laisse dans le deuil, 6 enfants, et 6 petits-enfants.

FORTIN (René) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 31 mai 1982, à l'âge de 64 ans et 2 mois, est décédé M. René Fortin, époux de Annette Thompson. Il demeurait au 360 18e Rue. Les funérailles auront lieu jeudi 3 juin à 14h. Départ de la

Coop. Funéraire de l'Anse 280 8e Rue

à 13h45, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre, M. et Mme Alain Levesque (Caroline), ses frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Adrien Fortin (Simone Ouellet), M. et Mme Joachim Fortin (Georgette Bérubé), Mme Albert Couturier (Carmeline), M. et Mme Rosario Tremblay (Thérèse), M. et Mme Adrien Bergeron (Jacqueline) ses 2 petites-filles Stéphanie et Geneviève, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GAGNON (Marie-Elise Nadeau) — A l'Hôpital Général, le 30 mai 1982, à l'âge de 98 ans et 7 mois, est décédée dame Marie-Elise Nadeau, épouse de feu M. J.-Ademard Gagnon, de Château d'Eau. A la demande de la défunte le corps ne sera pas exposé. Le service sera chanté en présence du corps, vendredi, 4 juin, à 14h, en l'église St-Marie Médiatrice, Château d'Eau, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses filles Bérangère (Mme Jos Bastien), Jocelyne, ses fils et belles-filles M. et Mme Jean-Louis Gagnon O.C.S.R.C. (Hélène Jobidon), d'Ottawa, M. et Mme Gilbert Gagnon (Micheline Robitaille), M. et Mme Guy Gagnon (Monique Nadeau), d'Ottawa, M. et Mme Claude Gagnon (Ghislaine), de Montréal, sa belle-fille Mme Roland Gagnon (Ghislaine Bastien), ses petits-enfants, Marie-Josée Gagnon, de Radisson, M. et Mme Raymond Gagnon (Kay Sweeney), de Sidney, Australie, Rozenn, de Montréal, Céline, de Vancouver, Pascale, de Montréal, ainsi que ses arrière-petits-enfants Elisabeth, Alexandre et Bastien, plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

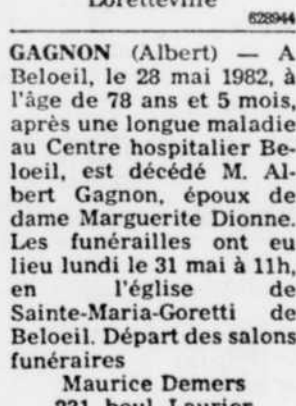
Falardeau Inc. 215 Racine Loretteville

GAGNON (Albert) — A Beloeil, le 28 mai 1982, à l'âge de 78 ans et 5 mois, après une longue maladie au Centre hospitalier Beloeil, est décédé M. Albert Gagnon, époux de dame Marguerite Dionne. Les funérailles ont eu lieu lundi le 31 mai à 11h, en l'église de Sainte-Marie-Goretti de Beloeil. Départ des salons funéraires

Maurice Demers 231, boul. Laurier Beloeil

et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: François-Pierre de Rimouski; son petit-fils: Jean-François; sa sœur: Aurèle (Napoleon Lemelin); ses belles-sœurs: Gabrielle, Marcelle, Julieanne Dionne; ses beaux-frères: Philippe, Marc, Paul de Québec. Des dons pour les maladies du cœur et du diabète seraient appréciés.

GAUVIN (Raymond)



M. et Mme Pierre Gauvin (Denise), M. et Mme Jean Gauvin (Claire), M. et Mme Benoit Gauvin (Murielle), ses beaux-enfants: M. et Mme Roch Laliberté (Eliane), M. et Mme P.H. Robitaille (Hélène); ses frères et sœurs: M. et Mme Vital Grenon (Paul), M. et Mme Emilien Gauvin, M. et Mme Roger Gauvin, Mme Jeannine Gauvin, M. et Mme Jacques Drapeau (Louise), M. et Mme Camille Cloutier (Blondine), ses petits-enfants: Karine, Stéphanie, Chantal, Patrick, Simon, Caroline, Catherine, Jean-François, Paul. S'il vous plaît, ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du cancer. Le salon est fermé entre 17h et 19h.

LECLERC (Michel) — A Chicoutimi le 28 mai 1982, est décédé accidentellement M. Michel Leclerc, âgé de 33 ans, époux de Gertrude Bilodeau. Il demeurait au 2165, Boulevard Père Lelièvre à Duberger. Une Oraison funèbre sera dite mardi le 1er juin à 11 heures en l'église St-François Xavier de Duberger.

épouse et son fils Mathieu, il laisse dans le deuil ses parents Hervé Leclerc et Gertrude Rochette, ses beaux-parents Joseph Bilodeau et Noël Mathieu, ses frères Guy (Claudette Tardif), Jacques, Pierre (Louise Côté), René (Noëlle Leclerc), François, André, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Emile Leclerc, Clara Paré-Rochette, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, parents et amis. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et la famille se rendra à l'église une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances.

LEMIEUX (Joseph-Arthur) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Lemieux, époux en premières noces de feu dame Géraldine Warne et en secondes noces de dame Lucienne Dion. Il demeurait au 415 68ème Rue Ouest, Charlesbourg. Il était vétéran de la guerre 1939-45 et Chevalier de Colomb, 4ème degré, du Conseil no. 6289. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Michel Fortier (Rosemary), ses petits-enfants: Elaine, Nathalie et Yannick, ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Dubé (Simone), Mme Noël Pelletier (Emelda), Mlle Laurette Lemieux, M. et Mme Arthur Côté (Rita), M. Fernand Lemieux, M. et Mme Grégoire Grenier (Jacqueline), M. et Mme Jean-Guy Bouchard (Rose-Aimée), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Marcel Dion (Claudine), Sr. Yvette Dion, Sr. Jacqueline Dion, Sr. Charlotte Dion, des Sœurs du Bon Pasteur, M. et Mme Roger Dion (Rosette Ferland), M. et Mme Châteauguay Dion (Eva Brouard), Mme Isabelle Langlois, ainsi que ses neveux et nièces. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé, il a été incinéré au Jardin du Repos. Une messe funéraire sera chantée, samedi, le 5 juin, à 14h, en l'église St-Maria Goretti, Charlesbourg. Les membres de la famille seront à l'église, une demi-heure avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances. Veillez compenser l'envoi des fleurs, par un don à la Fondation du Chul, 2705 boul. Laurier, Ste-Foy.

MORIN (Pierre) — A Dolbeau, à l'âge de 25 ans, est décédé Pierre Morin, fils du Dr Morin et de dame Solange Houde. Il demeurait au 75 rue des Hospitalières, Dolbeau. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service religieux qui aura lieu à 16h, mardi le 1er juin, en l'église St-Jean-de-la-Croix de Dolbeau. L'inhumation se fera mercredi le 2 juin à 15h au cimetière Belmont de Québec. Il laisse dans le deuil son père Dr Noël Morin, sa mère Mme Solange Houde, de Dolbeau, sa sœur Suzanne Morin (Roger Simard) de Québec. Direction des funérailles

Salon C.A. Gauthier Ltée Mistassini.

SIROIS (Claire) — A Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Claire Dionne, épouse de feu Philippe Sirois. Elle demeurait autrfois à St-Onésime de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juin à 10h30. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 1460 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette

à 10h15 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils et belles-filles: M. et Mme

Michel Gauvin (Francine), M. et Mme Pierre Gauvin (Denise), M. et Mme Jean Gauvin (Claire), M. et Mme Benoit Gauvin (Murielle), ses beaux-enfants: M. et Mme Roch Laliberté (Eliane), M. et Mme P.H. Robitaille (Hélène); ses frères et sœurs: M. et Mme Vital Grenon (Paul), M. et Mme Emilien Gauvin, M. et Mme Roger Gauvin, Mme Jeannine Gauvin, M. et Mme Jacques Drapeau (Louise), M. et Mme Camille Cloutier (Blondine), ses petits-enfants: Karine, Stéphanie, Chantal, Patrick, Simon, Caroline, Catherine, Jean-François, Paul. S'il vous plaît, ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du cancer. Le salon est fermé entre 17h et 19h.

LECLERC (Michel) — A Chicoutimi le 28 mai 1982, est décédé accidentellement M. Michel Leclerc, âgé de 33 ans, époux de Gertrude Bilodeau. Il demeurait au 2165, Boulevard Père Lelièvre à Duberger. Une Oraison funèbre sera dite mardi le 1er juin à 11 heures en l'église St-François Xavier de Duberger.

épouse et son fils Mathieu, il laisse dans le deuil ses parents Hervé Leclerc et Gertrude Rochette, ses beaux-parents Joseph Bilodeau et Noël Mathieu, ses frères Guy (Claudette Tardif), Jacques, Pierre (Louise Côté), René (Noëlle Leclerc), François, André, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Emile Leclerc, Clara Paré-Rochette, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, parents et amis. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et la famille se rendra à l'église une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances.

LEMIEUX (Joseph-Arthur) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Lemieux, époux en premières noces de feu dame Géraldine Warne et en secondes noces de dame Lucienne Dion. Il demeurait au 415 68ème Rue Ouest, Charlesbourg. Il était vétéran de la guerre 1939-45 et Chevalier de Colomb, 4ème degré, du Conseil no. 6289. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Michel Fortier (Rosemary), ses petits-enfants: Elaine, Nathalie et Yannick, ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Dubé (Simone), Mme Noël Pelletier (Emelda), Mlle Laurette Lemieux, M. et Mme Arthur Côté (Rita), M. Fernand Lemieux, M. et Mme Grégoire Grenier (Jacqueline), M. et Mme Jean-Guy Bouchard (Rose-Aimée), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Marcel Dion (Claudine), Sr. Yvette Dion, Sr. Jacqueline Dion, Sr. Charlotte Dion, des Sœurs du Bon Pasteur, M. et Mme Roger Dion (Rosette Ferland), M. et Mme Châteauguay Dion (Eva Brouard), Mme Isabelle Langlois, ainsi que ses neveux et nièces. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé, il a été incinéré au Jardin du Repos. Une messe funéraire sera chantée, samedi, le 5 juin, à 14h, en l'église St-Maria Goretti, Charlesbourg. Les membres de la famille seront à l'église, une demi-heure avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances. Veillez compenser l'envoi des fleurs, par un don à la Fondation du Chul, 2705 boul. Laurier, Ste-Foy.

MORIN (Pierre) — A Dolbeau, à l'âge de 25 ans, est décédé Pierre Morin, fils du Dr Morin et de dame Solange Houde. Il demeurait au 75 rue des Hospitalières, Dolbeau. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service religieux qui aura lieu à 16h, mardi le 1er juin, en l'église St-Jean-de-la-Croix de Dolbeau. L'inhumation se fera mercredi le 2 juin à 15h au cimetière Belmont de Québec. Il laisse dans le deuil son père Dr Noël Morin, sa mère Mme Solange Houde, de Dolbeau, sa sœur Suzanne Morin (Roger Simard) de Québec. Direction des funérailles

Salon C.A. Gauthier Ltée Mistassini.

SIROIS (Claire) — A Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Claire Dionne, épouse de feu Philippe Sirois. Elle demeurait autrfois à St-Onésime de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juin à 10h30. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 1460 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette

à 10h15 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils et belles-filles: M. et Mme

Michel Gauvin (Francine), M. et Mme Pierre Gauvin (Denise), M. et Mme Jean Gauvin (Claire), M. et Mme Benoit Gauvin (Murielle), ses beaux-enfants: M. et Mme Roch Laliberté (Eliane), M. et Mme P.H. Robitaille (Hélène); ses frères et sœurs: M. et Mme Vital Grenon (Paul), M. et Mme Emilien Gauvin, M. et Mme Roger Gauvin, Mme Jeannine Gauvin, M. et Mme Jacques Drapeau (Louise), M. et Mme Camille Cloutier (Blondine), ses petits-enfants: Karine, Stéphanie, Chantal, Patrick, Simon, Caroline, Catherine, Jean-François, Paul. S'il vous plaît, ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du cancer. Le salon est fermé entre 17h et 19h.

LECLERC (Michel) — A Chicoutimi le 28 mai 1982, est décédé accidentellement M. Michel Leclerc, âgé de 33 ans, époux de Gertrude Bilodeau. Il demeurait au 2165, Boulevard Père Lelièvre à Duberger. Une Oraison funèbre sera dite mardi le 1er juin à 11 heures en l'église St-François Xavier de Duberger.

épouse et son fils Mathieu, il laisse dans le deuil ses parents Hervé Leclerc et Gertrude Rochette, ses beaux-parents Joseph Bilodeau et Noël Mathieu, ses frères Guy (Claudette Tardif), Jacques, Pierre (Louise Côté), René (Noëlle Leclerc), François, André, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Emile Leclerc, Clara Paré-Rochette, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, parents et amis. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et la famille se rendra à l'église une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances.

LEMIEUX (Joseph-Arthur) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Lemieux, époux en premières noces de feu dame Géraldine Warne et en secondes noces de dame Lucienne Dion. Il demeurait au 415 68ème Rue Ouest, Charlesbourg. Il était vétéran de la guerre 1939-45 et Chevalier de Colomb, 4ème degré, du Conseil no. 6289. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Michel Fortier (Rosemary), ses petits-enfants: Elaine, Nathalie et Yannick, ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Dubé (Simone), Mme Noël Pelletier (Emelda), Mlle Laurette Lemieux, M. et Mme Arthur Côté (Rita), M. Fernand Lemieux, M. et Mme Grégoire Grenier (Jacqueline), M. et Mme Jean-Guy Bouchard (Rose-Aimée), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Marcel Dion (Claudine), Sr. Yvette Dion, Sr. Jacqueline Dion, Sr. Charlotte Dion, des Sœurs du Bon Pasteur, M. et Mme Roger Dion (Rosette Ferland), M. et Mme Châteauguay Dion (Eva Brouard), Mme Isabelle Langlois, ainsi que ses neveux et nièces. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé, il a été incinéré au Jardin du Repos. Une messe funéraire sera chantée, samedi, le 5 juin, à 14h, en l'église St-Maria Goretti, Charlesbourg. Les membres de la famille seront à l'église, une demi-heure avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances. Veillez compenser l'envoi des fleurs, par un don à la Fondation du Chul, 2705 boul. Laurier, Ste-Foy.

MORIN (Pierre) — A Dolbeau, à l'âge de 25 ans, est décédé Pierre Morin, fils du Dr Morin et de dame Solange Houde. Il demeurait au 75 rue des Hospitalières, Dolbeau. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service religieux qui aura lieu à 16h, mardi le 1er juin, en l'église St-Jean-de-la-Croix de Dolbeau. L'inhumation se fera mercredi le 2 juin à 15h au cimetière Belmont de Québec. Il laisse dans le deuil son père Dr Noël Morin, sa mère Mme Solange Houde, de Dolbeau, sa sœur Suzanne Morin (Roger Simard) de Québec. Direction des funérailles

Salon C.A. Gauthier Ltée Mistassini.

SIROIS (Claire) — A Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Claire Dionne, épouse de feu Philippe Sirois. Elle demeurait autrfois à St-Onésime de Kamouraska. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 juin à 10h30. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 1460 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette

à 10h15 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils et belles-filles: M. et Mme

Michel Gauvin (Francine), M. et Mme Pierre Gauvin (Denise), M. et Mme Jean Gauvin (Claire), M. et Mme Benoit Gauvin (Murielle), ses beaux-enfants: M. et Mme Roch Laliberté (Eliane), M. et Mme P.H. Robitaille (Hélène); ses frères et sœurs: M. et Mme Vital Grenon (Paul), M. et Mme Emilien Gauvin, M. et Mme Roger Gauvin, Mme Jeannine Gauvin, M. et Mme Jacques Drapeau (Louise), M. et Mme Camille Cloutier (Blondine), ses petits-enfants: Karine, Stéphanie, Chantal, Patrick, Simon, Caroline, Catherine, Jean-François, Paul. S'il vous plaît, ne pas envoyer de fleurs. Faire vos dons à la Société canadienne du cancer. Le salon est fermé entre 17h et 19h.

LECLERC (Michel) — A Chicoutimi le 28 mai 1982, est décédé accidentellement M. Michel Leclerc, âgé de 33 ans, époux de Gertrude Bilodeau. Il demeurait au 2165, Boulevard Père Lelièvre à Duberger. Une Oraison funèbre sera dite mardi le 1er juin à 11 heures en l'église St-François Xavier de Duberger.

épouse et son fils Mathieu, il laisse dans le deuil ses parents Hervé Leclerc et Gertrude Rochette, ses beaux-parents Joseph Bilodeau et Noël Mathieu, ses frères Guy (Claudette Tardif), Jacques, Pierre (Louise Côté), René (Noëlle Leclerc), François, André, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Emile Leclerc, Clara Paré-Rochette, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, oncles, tantes, parents et amis. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé et la famille se rendra à l'église une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances.

LEMIEUX (Joseph-Arthur) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 29 mai 1982, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Lemieux, époux en premières noces de feu dame Géraldine Warne et en secondes noces de dame Lucienne Dion. Il demeurait au 415 68ème Rue Ouest, Charlesbourg. Il était vétéran de la guerre 1939-45 et Chevalier de Colomb, 4ème degré, du Conseil no. 6289. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Michel Fortier (Rosemary), ses petits-enfants: Elaine, Nathalie et Yannick, ses frères et sœurs: M. et Mme Charles Dubé (Simone), Mme Noël Pelletier (Emelda), Mlle Laurette Lemieux, M. et Mme Arthur Côté (Rita), M. Fernand Lemieux, M. et Mme Grégoire Grenier (Jacqueline), M. et Mme Jean-Guy Bouchard (Rose-Aimée), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Marcel Dion (Claudine), Sr. Yvette Dion, Sr. Jacqueline Dion, Sr. Charlotte Dion, des Sœurs du Bon Pasteur, M. et Mme Roger Dion (Rosette Ferland), M. et Mme Châteauguay Dion (Eva Brouard), Mme Isabelle Langlois, ainsi que ses neveux et nièces. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé, il a été incinéré au Jardin du Repos. Une messe funéraire sera chantée, samedi, le 5 juin, à 14h, en l'église St-Maria Goretti, Charlesbourg. Les membres de la famille seront à l'église, une demi-heure avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances. Veillez compenser l'envoi des fleurs, par un don à la Fondation du Chul, 2705 boul. Laurier, Ste-Foy.

MORIN (Pierre) — A Dolbeau, à l'âge de 25 ans, est décédé Pierre Morin, fils du Dr Morin et de dame Solange Houde. Il demeurait au 75 rue des Hospitalières, Dolbeau. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant le service religieux qui aura lieu à 16